

# Bulletin municipal

# 2023

SAINT CHRISTOPHE LA GROTTE

MAIRIE



SAINT-CHRISTOPHE-LA-GROTTE  
(Savoie)



LA CURE  
GOURMANDE



# LES COMMISSIONS MUNICIPALES

## Bâtiments communaux

**Titulaires : Mattéo JARRIN • Pierre BARRIER • Sébastien CHEVILLAT**

Jacques GAZZIOLA • Christophe L'HERITIER • Thomas PEYLIN

## Finances communales | Budgets

**Titulaires : Laurette BOTTA • Anne TCHERKASSOF • Cécilia BERNARD**

Jacques GAZZIOLA • Thomas PEYLIN

## Tourisme | Site Historique des Grottes | La Cure Gourmande

**Titulaires : Maryline FAVRE-MARTINOZ • Morgane GIRAUX**

Cécilia BERNARD • Christelle CHAVAND

## Monuments | Cimetière | Cérémonies

**Titulaires : Jacques GAZZIOLA • Sébastien CHEVILLAT**

Jean-Paul PEYLIN • Morgane GIRAUX

## Jeunesse | Culture | Animations

**Titulaires : Maryline FAVRE-MARTINOZ • Morgane GIRAUX**

Christelle CHAVAND • Cécilia BERNARD

## PLUi | Urbanisme | Foncier

**Titulaires : Mattéo JARRIN • Jacques GAZZIOLA**

Sébastien CHEVILLAT • Laurent MASSA • Thomas PEYLIN

## Voirie communale | Chemins | Ruisseaux | Forêts

**Titulaires : Mattéo JARRIN • Sébastien CHEVILLAT**

Christophe L'HERITIER • Jean-Paul PEYLIN • Pierre BARRIER

## Eau | Assainissement

**Titulaires : Laurette BOTTA • Mattéo JARRIN**

Christophe L'HERITIER • Pierre BARRIER • Sébastien CHEVILLAT • Anne TCHERKASSOF

## Appel d'offre (CAO)

**Titulaires : Laurette BOTTA • Mattéo JARRIN**

Thomas PEYLIN • Laurent MASSA • Jacques GAZZIOLA • Cécilia BERNARD • Jean-Paul PEYLIN

Le Maire et les conseillers  
municipaux de  
**SAINT-CHRISTOPHE-LA-GROTTE**  
vous souhaitent de belles fêtes de fin  
d'année et vous présentent leurs  
**meilleurs voeux !**



# LE MOT DU MAIRE

Chères Christolines, chers Christolins,

En ce début d'année 2024, permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité. Que cette nouvelle année vous apporte joie et réussite dans tous vos projets personnels et professionnels.

Rendez-vous  
aux vœux de la municipalité le  
**Samedi 20 janvier à 18h30**

Avant de tourner la page sur l'année passée, j'aimerais dresser un bref bilan des réalisations et des défis que notre commune a rencontrés en 2023. Ces éléments sont cruciaux pour orienter nos actions futures et garantir le bien-être de chacun d'entre nous.

Tout d'abord, le projet de captage de Côte La Vigne a franchi une étape importante avec la réception de l'étude de l'hydrogéologue. La préservation de nos ressources en eau demeure une priorité, d'autant plus avec le transfert prochain de la compétence eau potable et assainissement à la communauté de communes Cœur de Chartreuse à l'horizon 2026. Un inventaire exhaustif de nos ressources sur l'ensemble du territoire sera donc entrepris afin de mieux anticiper le transfert de la compétence.

Par ailleurs, le passage en agglomération du carrefour de la D1006 a été réalisé avec succès, contribuant ainsi à renforcer la sécurité routière dans notre village. Cet investissement ambitieux représente un projet structurant pour notre commune.

La préservation de nos patrimoines demeure également au cœur de nos préoccupations. Nous faisons face à des enjeux tels que la gestion des forêts, notamment confrontées à l'invasion destructive des scolytes, la valorisation de notre agriculture en tant que richesse locale, et le développement du tourisme, notamment à travers nos deux délégations de service public.

Le lien social qui nous unit trouve son expression à travers les associations présentes dans notre village. Ces entités constituent une force sociale indéniable et jouent un rôle essentiel dans le tissu communautaire. Leur engagement et leur dynamisme contribuent activement à la vie de notre commune.

Je tiens à exprimer ma gratitude à tous ceux qui œuvrent pour embellir notre village en prenant soin de leur parcelle. Pour maintenir un équilibre économique, comme nous n'avons pas d'agent communal d'entretien, nous sollicitons les services d'artisans pour prendre soin de notre village, contribuant ainsi au développement économique de notre territoire. Chacun de vos efforts contribue au bien-vivre à Saint Christophe. Un grand merci pour le plaisir de tous !

Enfin, je souhaite recueillir vos avis et remarques à mi-mandat. Vos attentes sont essentielles pour nous guider dans la poursuite de nos actions et projets. Nous sommes à votre écoute, et votre contribution est précieuse. N'hésitez pas à partager vos idées, vos préoccupations et vos suggestions. Ensemble, construisons l'avenir de notre commune de manière concertée et solidaire.

Je vous remercie de votre confiance et de votre engagement envers notre belle commune.

Nous espérons vous retrouver aussi nombreux que l'année dernière à l'occasion des vœux de la municipalité qui auront lieu le **samedi 20 janvier à 18h30**. J'invite tous les nouveaux habitants à venir se présenter, nous vous accueillerons avec plaisir.

Bien à vous.  
Laurette Botta

*Mes pensées se tournent vers les visages familiers de notre village qui nous ont quittés cette année. Gardons les souvenirs des temps partagés avec ces figures emblématiques de notre village qui resteront à jamais gravées dans notre mémoire.*

# Sommaire

---

|   |    |
|---|----|
| ● LES COMMISSIONS MUNICIPALES .....                   | 2  |
| ● LE MOT DU MAIRE .....                               | 3  |
| ● SOMMAIRE .....                                      | 4  |
| ● INFOS DIVERSES .....                                | 5  |
| ● BUDGET, TAUX D'IMPOSITION ET DÉPENSES .....         | 6  |
| ● SUBVENTIONS ET TARIFS PUBLICS .....                 | 7  |
| ● L'EAU POTABLE .....                                 | 8  |
| ● RAPPEL : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT .....        | 10 |
| ● RÈGLES RELATIVES AU DÉNEIGEMENT .....               | 11 |
| ● LA MÉTÉO .....                                      | 12 |
| ● ÉTAT CIVIL.....                                     | 14 |
| ● MISE À L'HONNEUR - CÉRÉMONIES.....                  | 15 |
| ● TRAVAUX COMMUNAUX - FORETS .....                    | 16 |
| ● DSP - LA CURE GOURMANDE .....                       | 20 |
| ● DSP - SITE HISTORIQUE DES GROTTES .....             | 23 |
| ● PROJET RELATIF AU SITE HISTORIQUE DES GROTTES ..... | 24 |
| ● VIE SOCIALE .....                                   | 26 |
| ● LE COIN DES ASSOCIATIONS .....                      | 28 |
| ● DANS LA PRESSE .....                                | 36 |
| ● INFORMATIONS .....                                  | 40 |
| ● RECENSEMENT .....                                   | 41 |
| ● LES TRÉSORS DE SAINT CHRISTOPHE .....               | 44 |
| ● SPECTACLE DE NOËL .....                             | 46 |

## Le secrétariat de mairie

### Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 08h00-11h00

Mardi : 16h00 - 18h00

Mercredi : 9h00 - 11h00 / 14h00 - 16h00

Vendredi : 14h30 - 18h00

Tél : 04 79 36 65 95

mail : [mairie@saint-christophe-la-grotte.com](mailto:mairie@saint-christophe-la-grotte.com)

**Le secrétariat sera fermé  
les mardis 26 décembre 2023 et 2 janvier 2024**

**Recensement : à lire en page 41**

Les opérations de recensement se dérouleront du **18 janvier au 17 février 2024**, sur la commune.

## Les numéros utiles

- Appel d'urgence européen : 112
- CPAM : 36 46
- Garde des pharmacies : 32 37
- Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- Préfecture : 04 79 75 50 00
- S.A.M.U. : 15
- Centre social (St Laurent du Pont) : 04 76 55 40 80
- SSIAD : 04 79 36 62 79
- Office de Tourisme - Les Échelles : 04 79 36 56 24
- Parc Naturel Régional de Chartreuse : 04 76 88 75 20
- Communauté de communes Cœur de Chartreuse : 04 76 66 81 74

## Les assistantes maternelles

Liste fournie par le Conseil Départemental

CHEVILLAT Laura  
9 impasse des Gorgettes  
06 16 26 43 29

MARIN Marlène  
188 route du Beauvoir  
06 27 51 56 22

MASSA Armelle  
952 route du Pont Romain  
04 79 60 05 38

# La vie communale

## Le budget communal 2023

|                | PRINCIPAL<br>(dépenses = recettes) | EAU & ASSAINISSE-<br>MENT<br>(dépenses = recettes) | TOTAL       |
|----------------|------------------------------------|--|-------------|
| Fonctionnement | 996 022 €                          | 257 363 €  | 1 253 385 € |
| Investissement | 1 009 050 €                        | 205 105 €  | 1 214 155 € |
| Total          | 2 005 072 €                        | 462 468 €  | 2 467 540 € |

## Les taux d'imposition 2023

|                              | 2021<br><i>Rappel</i>                           | 2022<br><i>Rappel</i>                           | 2023  |
|------------------------------|---|---|---|
| Taxe d'habitation            | <i>supprimée</i>                                |   |   |
| Taxe sur foncier bâti        | 27.36 %<br>(dont les 11.03 % du<br>département) | 27.36 %<br>(dont les 11.03 % du<br>département) | 27.36 %<br>(dont les 11.03 % du départe-<br>ment) |
| Taxe sur foncier non<br>bâti | 77.69 %   | 77.69 %   | 77.69 %   |

## Les dépenses obligatoires annuelles

(Sur la base des dépenses 2022. Les montants peuvent varier d'une année sur l'autre)

|  |          |
|--|----------|
| Instruction des actes d'urbanisme CC Cœur de Chartreuse.....                                   | 7 200 €  |
| Assurance multirisque .....  | 9 300 €  |
| EDF Collectivités.....   | 17 100 € |
| Frais de télécommunications.....   | 3 200 €  |
| Frais d'affranchissement.....  | 1 300 €  |
| Cotisation commune forestière .....  | 172 €    |
| Frais de gardiennage ONF .....   | 560 €    |
| Taxes foncières .....  | 7 130 €  |
| Contribution Service Départemental Incendie et Secours .....                                   | 13 600 € |
| Participation SIVOS du RPI <sup>1</sup> des Echelles .....                                     | 19 600 € |
| Participation repas cantine école Les Echelles (variable en fonction du nombre d'élèves) ..... | 8 300 €  |
| Participation syndicat Mixte du Parc de chartreuse.....  | 994 €    |
| Participation borne passeport mairie Les Echelles .....  | 160 €    |
| Participation transport scolaire (variable en fonction du nombre d'élèves).....                | 2 200 €  |
| Maintenance défibrillateurs .....  | 500 €    |
| Vérification annuelle des installations électriques.....                                       | 770 €    |

1 RPI = Regroupement pédagogique intercommunal

## Les subventions accordées par le conseil municipal

|   |            |
|---|------------|
| Association Familles Rurales .....        | 170.00 €   |
| Amicale des Sapeurs-Pompiers .....        | 250.00 €   |
| Club de philatélie de St Christophe ..... | 300.00 €   |
| Association Les Passeurs d'Histoires..... | 1 500.00 € |
| Collège Béatrice de Savoie.....           | 238.08 €   |
| MAM Les Mini'Bouilles .....               | 100.00 €   |
| FNACA .....                               | 100.00 €   |

## Les tarifs publics 2023

| <b>Concessions cimetièrè</b>                  |            |                   |
|---|------------|-------------------|
| 30 ans  | 160.00 €   | le m <sup>2</sup> |
| 50 ans  | 260.00 €   | le m <sup>2</sup> |
| 50 ans le long du mur                         | 810.00 €   |                   |
| caveau d'attente                              | 75.00 €    | la semaine        |
| columbarium 30 ans                            | 450.00 €   | case 4 urnes      |
| columbarium 30 ans                            | 230.00 €   | case 2 urnes      |
| <b>Eau potable</b>                            |            |                   |
| le m <sup>3</sup>                             | 1.40 €     |                   |
| droit fixe                                    | 40.00 €    |                   |
| Raccordement neuf                             | 1 500.00 € |                   |
| <b>Eaux usées</b>                             |            |                   |
| le m <sup>3</sup>                             | 1.45 €     |                   |
| droit fixe                                    | 40.00 €    |                   |
| raccordement existant                         | 500.00 €   |                   |
| raccordement neuf                             | 5 000.00 € |                   |
| <b>Location salle polyvalente<sup>1</sup></b> |            |                   |
|   | Habitant   | Extérieur         |
| 1/2 journée                                   | 70.00 €    | 70.00 €           |
| journée                                       | 175.00 €   | 270.00 €          |
| week-end                                      | 275.00 €   | 420.00 €          |

1 Facturation de la consommation électrique au réel

# L'eau potable et assainissement

En collaboration avec l'entreprise Veolia, nous avons récemment mis en place des sondes de niveau pour les réservoirs du Colomb et de Lorida. Cette initiative vise à optimiser le déclenchement des pompes de relevage de la station de l'Argenette.

De plus, nous avons procédé au contrôle et au réglage des réducteurs de pression du réseau collectif, effectué trois recherches de fuites, ce qui a permis de réduire notre consommation d'eau quotidienne d'environ 30 m<sup>3</sup>/jour. Un tableau récapitulatif des prix de l'eau et de l'assainissement a également été élaboré. Enfin, nous avons procédé au remplacement du tuyau en inox de diamètre 100 à l'arrivée du château du Colomb.

## La qualité des eaux distribuées en 2022



REPUBLIQUE FRANÇAISE

### QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ARS Agence Régionale de Santé  
Nouvelle Normandie

ZONE DE DISTRIBUTION : SAINT CHRISTOPHE

| Conclusion sanitaire   | Indicateur global de qualité  |
|--|---|
| <p><b>2022</b> L'eau distribuée est de mauvaise qualité bactériologique.</p> | <div style="background-color: #ffcc00; padding: 5px; font-size: 2em; font-weight: bold; text-align: center;">D</div> <ul style="list-style-type: none"> <li>A. Eau de bonne qualité</li> <li>B. Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non-conformités limitées</li> <li>C. Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</li> <li>D. Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation</li> </ul> |

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 7 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 353 substances différentes.

| Origine et gestion de l'eau   | PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU  |                    |   |                  |  |   |  |          |   |                    |  |  |  |                                      |   |                    |   |  |  |           |   |               |  |   |  |                              |  |  |        |   |                  |   |   |  |
|---|---|--------------------|---|------------------|--|---|--|----------|---|--------------------|--|--|--|--------------------------------------|---|--------------------|---|--|--|-----------|---|---------------|--|---|--|------------------------------|--|--|--------|---|------------------|---|---|--|
| Votre réseau est alimenté par les captages : CARRAZ, L'ARGENETTE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.<br><br>Elle fait l'objet d'un traitement.<br><br>Votre réseau alimente 533 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « MAIRIE DE SAINT CHRISTOPHE ».<br><br>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MAIRIE DE SAINT CHRISTOPHE » | <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #003366; color: white; font-weight: bold;">BACTÉRIOLOGIE</td> <td style="background-color: #ffcc00; font-weight: bold;">D</td> <td>Mauvaise qualité</td> </tr> <tr> <td style="font-size: 0.8em;">Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td colspan="2">                     Nombre de prélèvements : 19<br/>                     Conformité : 89 %<br/>                     Valeur maxi : 71 n/100 ml<br/>                     Années prises en compte : 2020, 2021, 2022                 </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #003366; color: white; font-weight: bold;">NITRATES</td> <td style="background-color: #006699; color: white; font-weight: bold;">A</td> <td>Très bonne qualité</td> </tr> <tr> <td style="font-size: 0.8em;">Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td colspan="2">                     Nombre de prélèvements : 2<br/>                     Valeur moyenne : 2,45 mg/L<br/>                     Valeur maxi : 2,8 mg/L                 </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #003366; color: white; font-weight: bold;">PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</td> <td style="background-color: #006699; color: white; font-weight: bold;">A</td> <td>Très bonne qualité</td> </tr> <tr> <td style="font-size: 0.8em;">Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td colspan="2">                     Nombre de prélèvements : 1<br/>                     Nombre de mesures : 282<br/>                     Conformité : 100 %<br/>                     Valeur maxi : 0 microgramme/L                 </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #003366; color: white; font-weight: bold;">TURBIDITÉ</td> <td style="background-color: #006699; color: white; font-weight: bold;">A</td> <td>Bonne qualité</td> </tr> <tr> <td style="font-size: 0.8em;">Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.</td> <td colspan="2">                     Nombre de prélèvements : 6<br/>                     Valeur maxi : 7 NFU                 </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #003366; color: white; font-weight: bold;">INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td style="background-color: #003366; color: white; font-weight: bold;">DURETÉ</td> <td style="background-color: #006699; color: white; font-weight: bold;">A</td> <td>Eau peu calcaire</td> </tr> <tr> <td style="font-size: 0.8em;">Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</td> <td colspan="2">                     Nombre de prélèvements : 2<br/>                     Valeur moyenne : 18,3 °f<br/>                     Valeur maxi : 20,9 °f                 </td> </tr> </table> | BACTÉRIOLOGIE      | D | Mauvaise qualité | Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. | Nombre de prélèvements : 19<br>Conformité : 89 %<br>Valeur maxi : 71 n/100 ml<br>Années prises en compte : 2020, 2021, 2022 |  | NITRATES | A | Très bonne qualité | Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. | Nombre de prélèvements : 2<br>Valeur moyenne : 2,45 mg/L<br>Valeur maxi : 2,8 mg/L |  | PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS | A | Très bonne qualité | Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. | Nombre de prélèvements : 1<br>Nombre de mesures : 282<br>Conformité : 100 %<br>Valeur maxi : 0 microgramme/L |  | TURBIDITÉ | A | Bonne qualité | Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU. | Nombre de prélèvements : 6<br>Valeur maxi : 7 NFU |  | INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES |  |  | DURETÉ | A | Eau peu calcaire | Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. | Nombre de prélèvements : 2<br>Valeur moyenne : 18,3 °f<br>Valeur maxi : 20,9 °f |  |
| BACTÉRIOLOGIE   | D   | Mauvaise qualité   |   |                  |  |   |  |          |   |                    |  |  |  |                                      |   |                    |   |  |  |           |   |               |  |   |  |                              |  |  |        |   |                  |   |   |  |
| Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.  | Nombre de prélèvements : 19<br>Conformité : 89 %<br>Valeur maxi : 71 n/100 ml<br>Années prises en compte : 2020, 2021, 2022   |                    |   |                  |  |   |  |          |   |                    |  |  |  |                                      |   |                    |   |  |  |           |   |               |  |   |  |                              |  |  |        |   |                  |   |   |  |
| NITRATES  | A   | Très bonne qualité |   |                  |  |   |  |          |   |                    |  |  |  |                                      |   |                    |   |  |  |           |   |               |  |   |  |                              |  |  |        |   |                  |   |   |  |
| Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.  | Nombre de prélèvements : 2<br>Valeur moyenne : 2,45 mg/L<br>Valeur maxi : 2,8 mg/L  |                    |   |                  |  |   |  |          |   |                    |  |  |  |                                      |   |                    |   |  |  |           |   |               |  |   |  |                              |  |  |        |   |                  |   |   |  |
| PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS  | A   | Très bonne qualité |   |                  |  |   |  |          |   |                    |  |  |  |                                      |   |                    |   |  |  |           |   |               |  |   |  |                              |  |  |        |   |                  |   |   |  |
| Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.   | Nombre de prélèvements : 1<br>Nombre de mesures : 282<br>Conformité : 100 %<br>Valeur maxi : 0 microgramme/L  |                    |   |                  |  |   |  |          |   |                    |  |  |  |                                      |   |                    |   |  |  |           |   |               |  |   |  |                              |  |  |        |   |                  |   |   |  |
| TURBIDITÉ   | A   | Bonne qualité      |   |                  |  |   |  |          |   |                    |  |  |  |                                      |   |                    |   |  |  |           |   |               |  |   |  |                              |  |  |        |   |                  |   |   |  |
| Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.  | Nombre de prélèvements : 6<br>Valeur maxi : 7 NFU   |                    |   |                  |  |   |  |          |   |                    |  |  |  |                                      |   |                    |   |  |  |           |   |               |  |   |  |                              |  |  |        |   |                  |   |   |  |
| INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES  |   |                    |   |                  |  |   |  |          |   |                    |  |  |  |                                      |   |                    |   |  |  |           |   |               |  |   |  |                              |  |  |        |   |                  |   |   |  |
| DURETÉ  | A   | Eau peu calcaire   |   |                  |  |   |  |          |   |                    |  |  |  |                                      |   |                    |   |  |  |           |   |               |  |   |  |                              |  |  |        |   |                  |   |   |  |
| Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.   | Nombre de prélèvements : 2<br>Valeur moyenne : 18,3 °f<br>Valeur maxi : 20,9 °f   |                    |   |                  |  |   |  |          |   |                    |  |  |  |                                      |   |                    |   |  |  |           |   |               |  |   |  |                              |  |  |        |   |                  |   |   |  |

#### Quelques conseils

**ADOUCCISSEUR**  
 Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

**PLOMB**  
 Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

**CHLORE**  
 Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

**SÈCHESSE**  
 En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

#### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sainte-gouix.fr](http://www.eaupotable.sainte-gouix.fr)

Édité le 04/05/2023

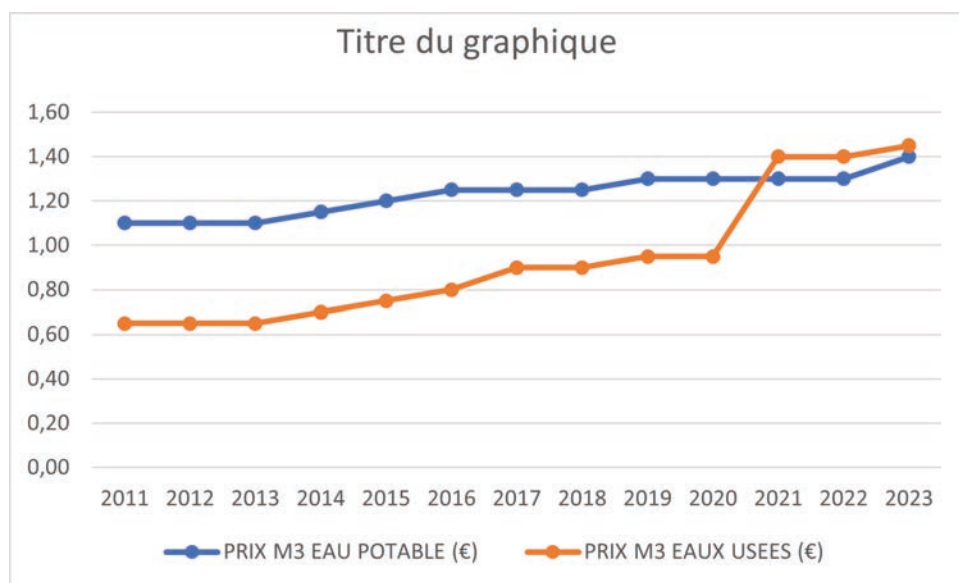
L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus défavorable. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisation ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Ce rapport met en avant l'incident survenu en juillet 2022 sur le réseau eau potable de la commune qui a déclenché une interdiction temporaire de consommation. Depuis des mesures préventives ont été mises en place.



## Évolution des tarifs eau potable et assainissement collectif prix au m<sup>3</sup> (€)

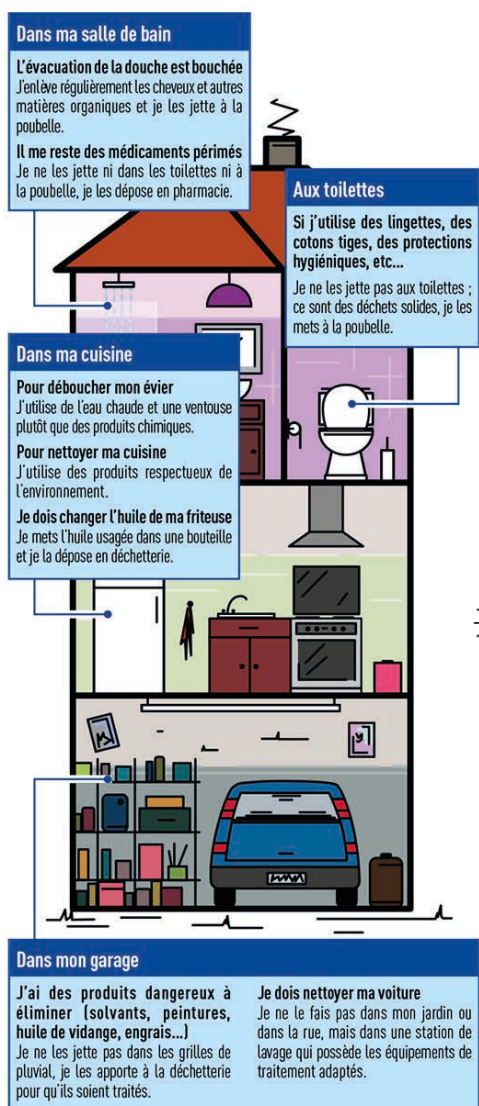
| Service     | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|-------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Eau potable | 1.10 | 1.10 | 1.15 | 1.20 | 1.25 | 1.25 | 1.25 | 1.30 | 1.30 | 1.30 | 1.30 | 1.40 |
| Eaux usées  | 0.65 | 0.65 | 0.70 | 0.75 | 0.80 | 0.90 | 0.90 | 0.95 | 0.95 | 1.40 | 1.40 | 1.45 |



# Tout à l'égout ? Non, pas tout !

## Rappel - Protection de l'environnement

Des dysfonctionnements fréquents liés à la présence de déchets liquides, solides ou toxiques sont constatés dans les canalisations des eaux usées. Bien qu'ils soient appelés à tort "tout à l'égout", ces réseaux ne sont pas destinés à tout recevoir. Leur bon fonctionnement garantit la protection du milieu naturel, il est donc important d'adopter les bons gestes dans notre quotidien.



## Objets solides

COTONS TIGES, LINGETTES, PROTECTIONS HYGIÉNIQUES



**NE PAS JETER DANS LES TOILETTES NI DANS UN ÉVIER**

Ces déchets peuvent boucher les canalisations et endommager les installations d'assainissement. Ils gênent l'écoulement des eaux, créent des bouchons, des débordements, génèrent des mauvaises odeurs, colmatent les pompes et polluent le milieu naturel.



**Je jette ces déchets dans la poubelle.**

Des alternatives lavables et réutilisables existent (oricali, serviettes hygiéniques, lingettes et cotons lavables, coupe menstruelle...).

Ne jamais jeter  
les lingettes dans  
les toilettes même si  
l'emballage indique  
« BIODÉGRADABLE »  
ou « PEUVENT ÊTRE  
JETÉES À L'ÉGOUT »

## Règles relatives au déneigement

### Rappel des précautions hivernales

Pendant la saison hivernale, il est essentiel d'adapter notre comportement pour faire face aux conditions météorologiques. Il est crucial de respecter quelques règles afin de faciliter le travail des conducteurs de chasse-neige.

Le stationnement inapproprié de véhicules et les clôtures mal implantées ou mal entretenues peuvent perturber leurs opérations.

En minimisant ces obstacles, nous contribuons à garantir des routes plus sûres et plus efficacement dégagées pendant les conditions hivernales.



Voici quelques règles simples à suivre pour assurer une circulation sécurisée :

#### Pour ne pas gêner le travail des conducteurs de chasse-neige :

- le stationnement des véhicules sur les chaussées des routes départementales et communales est interdit ;
- sur les places du village et des hameaux, les véhicules doivent limiter leur stationnement à 24 heures d'affilée maximum ;
- la pose de « pare-neige » sur les toitures en bordure des voies publiques est obligatoire.

#### Lorsque la neige est présente :

- chaque habitant doit dégager la neige du trottoir devant sa maison et la neige tombée de son propre toit sur les voies publiques et les trottoirs (ou espace de passage piétons) ;
- il est indispensable d'équiper votre véhicule de pneumatiques spéciaux et d'avoir une paire de chaînes dans le véhicule à portée de main et que le conducteur sache les installer.
- les haies végétales doivent être déchargées pour ne pas empiéter sur l'espace public par le poids accumulé de la neige, gênant le passage des véhicules, y compris les bus et camions.

#### Et puis, savez-vous que :

- en cas d'accrochage entre un chasse-neige et un véhicule en stationnement gênant, la déclaration d'accident sera envoyée à l'assureur accompagnée du procès-verbal sanctionnant le stationnement illicite ;
- la réparation des dégâts causés par le chasse-neige aux clôtures ou tout autre élément (boîte aux lettres...) dont l'implantation n'est pas conforme, ne sera pas prise en charge par la commune. *Différents articles définissent les règles d'implantation de clôture, vous pouvez vous renseigner en mairie.*
- il est interdit de rejeter la neige sur la voie publique. Vous êtes responsable si la neige provenant de votre toiture ou de votre entrée se retrouve sur la chaussée et crée un accident.
- en montagne, par tout temps, la priorité est au véhicule montant (code de la route).

En respectant ces quelques règles, pour le bien de tous, la traversée de nos routes sera accessible pour tous.

**Merci à tous !**



## Relevé des précipitations (pluie et neige confondues) et météorologie :

|                | Précipitations |             | Températures extrêmes |             |
|----------------|----------------|-------------|-----------------------|-------------|
|                | Mensuelles     | Maxi        | Mini                  | Maxi        |
| Décembre 2022  | 136.30         | 35.80 le 15 | - 6 le 12             | +16 le 19   |
| Janvier 2023   | 77.90          | 18.10 le 15 | -6.8 le 20            | +15 le 01   |
| Février 2023   | 7              | 4.10 le 24  | **                    | **          |
| Mars 2023      | 142            | 25.60 le 13 | -5.8 le 06            | +23 le 13   |
| Avril 2023     | 176.90         | 33.40 le 15 | -1.8 le 06            | +22.9 le 28 |
| Mai 2023       | 155.10         | 31.20 le 09 | +5.3 le 03            | +27.9 le 28 |
| Juin 2023      | 118.20         | 30.80 le 03 | + 9.2 le 01           | +30.8 le 21 |
| Juillet 2023   | 63.00          | 42.50 le 24 | +9.8 le 27            | +34.7 le 11 |
| Août 2023      | 129.70         | 64.50 le 26 | +8 les 08 et 30       | +38.1 le 24 |
| Septembre 2023 | 124.20         | 49.10 le 18 | +5.1 le 24            | +31.8 le 10 |
| Octobre 2023   | 222.40         | 41.40 le 30 | +4.7 le 07            | +27.3 le 11 |
| Novembre 2023  |                |             |                       |             |

Total (dec 2022 – oct 2023)

1 352.70 mm

| Pour mémoire (de janvier à décembre) : |                    |
|--|--------------------|
| 2022                                   | <b>1 175.20 mm</b> |
| 2021                                   | <b>1 656.2 mm</b>  |
| 2020                                   | <b>1 349.6 mm</b>  |
| 2019                                   | <b>1 726.9 mm</b>  |
| 2018                                   | <b>1 649.3 mm</b>  |

### Anomalies / curiosités

Du 19 janvier au 06 mars, deux jours de précipitation pour 7 mm.

Du 07 octobre au 15 novembre cinq jours sans précipitation, pour 355.5 mm

### Hiver 2022/2023 (décembre/janvier/février) : un hiver peu arrosé

Tout au long de l'hiver, des périodes de grande douceur ont succédé à des épisodes de froid assez marqué accompagnés de petites chutes de neige en plaine. Après une offensive hivernale précoce début décembre, une ambiance printanière s'est installée sur la France du 19 décembre au 15 janvier avec de nombreux records de douceur autour du Nouvel An. Une séquence record de 32 jours consécutifs sans précipitations significatives du 21 janvier au 21 février a contribué à

un déficit d'enneigement sur l'ensemble des massifs de l'Hexagone et à un assèchement hivernal exceptionnel des sols superficiels. Les températures, alternant entre des épisodes de froid assez marqué et des périodes de grande douceur, ont été en moyenne 1 à 2 °C au-dessus des normales du Grand Est à la région Rhône-Alpes. En moyenne sur le pays et sur la saison, la pluviométrie a été déficitaire\* de 25 %, classant l'hiver 2022-2023 parmi les dix hivers les moins arrosés sur la période 1959-2023.

#### **Printemps 2023 (mars/avril/mai) : alternance de beau temps et de périodes plus maussades**

Après un hiver très sec sur l'Hexagone, le début du printemps a été marqué par un temps très agité avec plusieurs passages tempétueux, de fréquents épisodes pluvio-orageux. Il s'est achevé avec des conditions anticycloniques sur le nord du pays et une forte instabilité sur la moitié sud où les orages ont été nombreux et localement accompagnés de fortes pluies et de chutes de grêle durant la seconde quinzaine de mai. Mars 2023 a été le mois de mars le plus foudroyé sur la période 1997-2023. L'ensoleillement, proche de la normale sur la majeure partie du pays, a toutefois été déficitaire de 10 à 20 % sur une grande partie d'Auvergne-Rhône-Alpes.

#### **Été 2023 (juin/juillet/août) : un été très contrasté entre le Nord et le Sud**

Sur le nord de l'Hexagone, après un mois de juin chaud, sec et remarquablement ensoleillé, les passages pluvieux ont été nombreux jusqu'à la fin de l'été dans une ambiance souvent assez fraîche. Sur la moitié sud en revanche, le mois de juin a été très orageux avec des pluies torrentielles accompagnées de grêle et de fortes rafales. Après un épisode chaud quasi généralisé du 8 au 11 juillet, tout particulièrement marqué sur le Sud-Est, une vague de chaleur tardive a concerné une grande partie du pays du 17 au 24 août. Les températures ont été en moyenne supérieures à la normale une grande partie de l'été hormis la première et la dernière semaine d'août où la France a connu un refroidissement quasi généralisé.

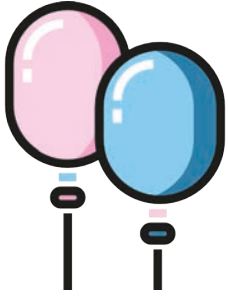
Elles ont été plus de 1 °C au-dessus des valeurs de saison sur la majeure partie du pays, voire de plus de 1.5 °C sur Auvergne-Rhône-Alpes. À l'échelle de la France et de la saison, la température moyenne de 21.8 °C a été supérieure à la normale de 1.4 °C. L'été 2023 se classe ainsi au 4e rang des étés les plus chauds depuis 1900.

#### **Septembre 2023 : Au 1er rang des mois de septembre les plus chauds depuis 1900**

Dans la continuité des vagues de chaleur estivales, le mois de septembre, exceptionnellement chaud, a débuté avec un épisode de forte chaleur inédit du 3 au 11 et s'est achevé par un nouveau pic de chaleur en toute fin de mois avec des températures dépassant 30 °C en journée sur le Sud-Ouest.

Les températures, supérieures aux valeurs de saison la quasi-totalité du mois, ont été en moyenne 1 à 3 °C au-dessus des normales sur les régions méditerranéennes et le piémont pyrénéen et 3 à 6 °C sur le reste du pays. Elles ont été en moyenne 4 à 7 °C au-dessus des normales du 3 au 11 et de nombreux records mensuels ont été enregistrés tant pour les minimales que pour les maximales. Le mercure a souvent dépassé 30 °C sur une grande partie du territoire. Sur le Nord-Ouest, épargné par les vagues de chaleur durant l'été, les températures ont été supérieures aux valeurs estivales. À l'échelle de la France et du mois, la température moyenne de 21.1 °C a été supérieure à la normale de 3.6 °C. Septembre 2023 se classe ainsi au 1er rang des mois de septembre les plus chauds enregistrés depuis le début du XXe siècle. L'ensoleillement, conforme à la saison de la Basse-Normandie et de la Bretagne à la Vendée ainsi que sur le Pays basque, la région PACA et la Corse, a été excédentaire de plus de 10 % sur le reste du pays. Les passages pluvieux ont été moins fréquents que la normale, les précipitations, le plus souvent orageuses, ont été très hétérogènes mais en moyenne sur le pays et sur le mois, la pluviométrie a été déficitaire de 20 %.

# État civil



## Naissances

Nino, fils de Félix BASSET et Elodie SERAIN  
Swan, fils de Gwénéolé MENUET et Johana LEGOUX  
Louise, fille de Loïc BOILLÉE et Julie MUSCAT  
Milo, fils de Morgan PETIT et Pauline BERTHET-PILON

## Mariages

Thomas SALVI & Aurélie GAILLARD  
Adrien RICHARD & Nathalie BEAUFAYS  
Christophe FRECHET & Séverine LONGEREY

## Décès

Georges PERROUD, 88 ans  
Jacques GARNIER, 83 ans (Résidence Béatrice)  
Georgette PICHON-MARTIN veuve COURT, 89 ans (Résidence Béatrice)  
Michelle BUFFET veuve CENDAN, 91 ans (Résidence Béatrice)  
François BERTHOLIER, 76 ans (Résidence Béatrice)  
Gaston GROULT, 94 ans (Résidence Béatrice)  
Jean-Claude BARBARAY, 70 ans  
Aurélie DIAZ, 88 ans  
Adèle MOLLARD veuve CLOITRE, 98 ans (Résidence Béatrice)  
Marie-Louise POLLET veuve CHARROT, 100 ans (Résidence Béatrice)  
Léonie VERSSANE veuve LAVERNE, 98 ans (Résidence Béatrice)  
Elise SOUGEY, 97 ans (Résidence Béatrice)  
Muguette MAILLARD veuve RENNESSON, 101 ans (Résidence Béatrice)  
Yvette PEYLIN veuve L'HERITIER, 85 ans  
Roger PRARIO, 76 ans  
Monique GUEYMARD, 86 ans (Résidence Béatrice)  
Francisca REINA veuve MENDIVIL, 91 ans (Résidence Béatrice)  
Jeannine ODDOUX veuve ANDRIEUX, 89 ans (Résidence Béatrice)  
Anaïs GACHET veuve TARDY, 85 ans (Résidence Béatrice)  
Denise MONTFOLLET épouse MOLLIER, 76 ans  
René MATHIAS, 80 ans  
Marcelle BELLET veuve GARAVEL, 92 ans (Résidence Béatrice)  
Yvette TRUCHET épouse PLANCHE, 94 ans  
Thérèse MOLLARD veuve VARVAT, 95 ans

# Mise à l'honneur

**Saint-Christophe • Denise Georgin, 20 ans de porte-drapeau, médaillée lors du 8-Mai**



**Denise Georgin a été honorée.** Photo Le DL/M.-C.F.

Lors de la cérémonie du 8-Mai-1945 à Saint-Christophe-la-Grotte, Denise Georgin a reçu le diplôme d'honneur et la médaille pour 20 années de service en tant que porte-drapeau. La maire, Laurette Botta, l'a remerciée officiellement pour sa fidélité lors de toutes les commémorations.

Michel Peylin, président du comité Fnaca des Échelles, a quant à lui fait un éloge appuyé : « Cette fonction demande du sérieux, de la tenue, de la disponibilité et une certaine fierté à porter l'emblème aux trois couleurs par tous les temps et même lors des obsèques d'un camarade. Être porte-drapeau c'est aussi assurer les commémorations patriotiques. Le drapeau est le lien qui unit les populations des villes et des villages. Aujourd'hui je tiens à remercier Denise et la féliciter, cette médaille elle l'a largement méritée. »

## Cérémonies et commémorations



Merci à tous ceux qui ont participé aux récentes commémorations nationales.

Votre présence a honoré nos traditions. Ensemble, cultivons le respect et la mémoire qui font la richesse de notre histoire commune.

# Travaux communaux

## Nettoyage et curage des cunettes de la route du Beauvoir

L'épisode de grêle survenu fin juillet 2023 a mis en avant le besoin de curage des cunettes de la route du Beauvoir et de Bande village.

L'entreprise Argaud TP est intervenue rapidement.

Le montant de son intervention s'est élevé à 6 028.80 € TTC



## Carrefour RD1006

L'an dernier, les travaux au carrefour de la RD1006 ont été interrompus en raison de la trêve hivernale. Suite à divers ajustements techniques, la structure prévue pour l'ouvrage d'art a été légèrement réduite afin de respecter les normes techniques. Cette révision a permis de maintenir le budget initial tout en assurant la sécurité des accès et des sorties de l'impasse des Gorgettes.

Les trottoirs sont désormais achevés, ce qui garantit la sécurité des piétons tout en réduisant la largeur de la chaussée, contribuant ainsi à limiter la vitesse dans cette zone désormais classée en agglomération.

La mise en œuvre du plateau est reportée au printemps prochain en raison de la trêve hivernale. Cette décision vise à assurer des conditions optimales pour la réalisation de cette phase des travaux, tout en tenant compte des considérations saisonnières.



| DEPENSES                |                     | FINANCEMENT          |                     |
|-------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|
| Désignation             | Montant HT          | Désignation          | Montant             |
| Étude de faisabilité    | 9 325.00 €          | Département (48 %)   | 143 422.00 €        |
| Maîtrise d'œuvre        | 29 958.25 €         | Emprunt              | 150 000.00 €        |
| Travaux de sécurisation | 341 884.34 €        | Fonds propres (20 %) | 87 645.59 €         |
| <b>Total</b>            | <b>381 067.59 €</b> | <b>Total</b>         | <b>381 067.59 €</b> |



## La véloroute Via Chartreuse

Les travaux de l'extension de la Via Chartreuse en Savoie s'achèvent. La partie de Saint-Christophe-la-Grotte se voit dotée de panneaux de signalisation et d'un panneau d'orientation ainsi que divers mobiliers (arches à vélo, bancs). La route Royale a fait l'objet de la reprise de son enrobée (jusqu'au croisement de la Croix sur la route du Plan).

| Poste de dépenses          | € HT             | € TTC            |
|----------------------------|------------------|------------------|
| Travaux esplanade cyclable | 83 433 €         | 100 120 €        |
| Travaux véloroute          | 67 684 €         | 81 220 €         |
| Signalétique               | 16 573 €         | 19 888 €         |
| Mobilier                   | 11 450 €         | 13 740 €         |
| <b>Total</b>               | <b>179 140 €</b> | <b>214 968 €</b> |

| Poste de recettes                | €                |
|----------------------------------|------------------|
| Région - Bonus Mobilité active   | 73 153 €         |
| Département - CD73 Plan vélo     | 20 305 €         |
| Département - CD73 FDEC          | 30 870 €         |
| Département - APP Cyclo tourisme | 14 012 €         |
| Autofinancement - Communes & SIS | 40 800 €*        |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>179 140 €</b> |

\*Le montant de la participation de la commune de Saint-Christophe s'élève à 15 619.17 € sur le total de la part d'autofinancement du projet.



## Réfection du muret et de la clôture séparative des jardins locatifs de la mairie

---

Dans la continuité des travaux de rénovation déjà entrepris, tels que la rénovation des volets et des barrières de la mairie au cours des années précédentes, nous avons, cette année, investi dans la réfection de la clôture délimitant les jardins locatifs de la mairie dans le but de conserver et de protéger le patrimoine existant.



## Forêts communales

### Ventes forestières

---

La vente de bois de service a eu lieu cette année.

- Parcelle 11 à Bande village, à coté du Pont des Gorgettes. Un volume de 159 m<sup>3</sup> de résineux a été vendu pour un montant de 6 308.00 €
- Parcelles 3/4/5/12 et 13 à Gerbaix. Un volume de 235 m<sup>3</sup> de résineux secs a été vendu pour un montant de 5 602.00 €

### Travaux forestiers

---

- Débroussaillage et mise en peinture du périmètre nord de la parcelle 18
- Curage des renvois d'eau du chemin des Gorgettes et piste forestière de Gerbaix
- Entretien de l'arboretum de Combe noire.

### Affouage 2024

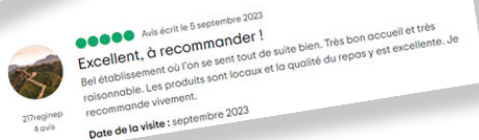
---

Le tirage au sort des lots d'affouage aura lieu en automne 2024. Pensez à vous inscrire en mairie *avant le 31 juillet 2024*.

# La Cure gourmande

## Son restaurant

Stéphanie et Brigitte, qui font équipe depuis presque 2 ans maintenant, ont pu vous régaler au rythme des saisons toute cette année 2023.



L'équipe s'est par ailleurs étoffée depuis peu, puisque Emmy Goujon a rejoint en septembre dernier et pour 2 ans, les cuisines de La Cure Gourmande dans le cadre de son CAP Cuisine en alternance.

## Menus du marché (midi uniquement)

|                             |         |
|-----------------------------|---------|
| Menu du jour                | 19.50 € |
| Plat du jour                | 12.50 € |
| Entrée Plat ou Plat Dessert | 16.00 € |

Et n'oubliez pas que chaque semaine vous pourrez retrouver sur la page Facebook de la Cure Gourmande, le menu du marché.

Bien entendu vous retrouverez cette année encore un menu Spécial Fêtes et vous pourrez célébrer à la Cure Gourmande votre réveillon du 31 décembre 2023



**Attention, place limitées à 40 personnes.**  
**Menu 65€ par personne (hors boisson)**  
**Animation : Stéphane GOLLIOT**

## Sa boutique



La boutique c'est toujours et surtout la mise en avant de nos produits du Terroir !

- Vente de produits des producteurs locaux : miel, confiture, charcuteries, vins, condiments, gâteaux, plats à emporter, gamme traiteur...
- Vente d'articles des artisans locaux : bijoux, cosmétiques, poteries, objets en bois...
- Carte IGN, Livres...

La boutique est accessible aux horaires d'ouverture du restaurant.

## Ses gîtes



### Le Beauvoir

Capacité d'accueil de  
6 personnes.

### La Sûre

Capacité d'accueil de  
5 personnes

### Ouverts toute l'année.

Différentes formules accessibles : nuitées, week-end, semaine... à partir de 90€

## Contact

Que ce soit pour le restaurant, les gîtes ou encore la boutique, un numéro de téléphone unique à savoir le 04 79 84 40 86.

Rappel des horaires d'ouverture :

\* basse saison :

- Les midis du mardi au dimanche
- Les soirs du jeudi au dimanche

\* haute saison :

- Tous les jours, midi et soirs

La Cure Gourmande fermera pour congés annuels du lundi 21 janvier 2024 au lundi 12 février 2024 inclus.

## Le saviez-vous ?

De par la complémentarité de ses lieux, La Cure Gourmande est un lieu privilégié pour la tenue de Séminaire.

C'est ainsi qu'en avril 2023, des responsables **ENEDIS** accompagnés de consultants externes ont pu séjourner 3 jours à La Cure Gourmande.

L'espace boutique s'est alors transformé en espace de travail ; l'objectif étant d'identifier les problèmes internes au sein de chaque antenne ENEDIS afin de trouver ensuite des pistes d'amélioration.

Les deux gîtes ont donc été mis à contribution et le restaurant assurait ainsi leur repas du midi et du soir.



Le mois suivant, c'est l'**association la Cordée Rose** qui intégrait les lieux pour 4 jours de partage.



La Cordée Rose est une association fondée en 2022 qui propose des escapades 100% nature, s'adressant aux femmes de tous âges, touchées par tous types de cancer féminin. Ce collectif les emmène à la découverte du somptueux massif de la chartreuse. Hébergées dans des gîtes, différents à chaque séjour, les invitées explorent quotidiennement de nouveaux sentiers, à raison de deux à quatre heures de marches par jour. A ces balades s'ajoutent des séances bien-être (pilate, yoga, sophrologie, bains sonores...)

et des moments de partage et de douce sonorité !

## MAI 2023: Premier séjour femmes en Chartreuse



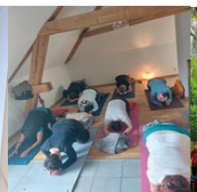
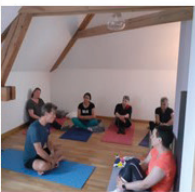
### Un premier séjour gravé dans le marbre: 8 femmes pleines d'énergie et d'envie de soulever les montagnes!!

La Cure Gourmande a fait partie de cette aventure. Idéalement située au cœur de La Chartreuse, ce gîte a répondu aux besoins et activités des femmes accompagnées pour ce séjour post-cancer. (Confort, tranquillité, cuisine équilibrée, proche de sentiers de randonnées...)

- 3 accompagnatrices,
- 7 intervenants en sport et bien être
- 2 psychologues

#### Au programme de ce séjour:

randonnées, cours de Yoga, bol sonore, Pilates, relaxation  
massages, entretiens psy, groupes de paroles, visite des grottes de Saint Christophe, jeux, shooting photo, concert privé



# Le site historique des Grottes

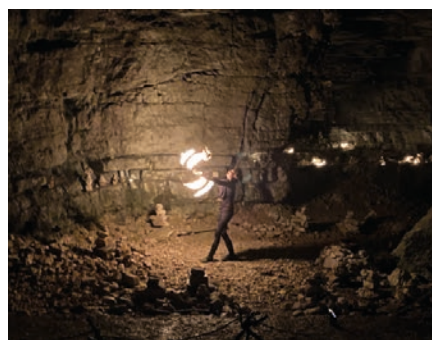
## Grottes de Saint-Christophe : sous le feu des projecteurs

La saison 2023 aux grottes de Saint-Christophe se termine une nouvelle fois très positivement. Jamais à cours d'idée, l'équipe a su proposer plein d'animations pour le grand public et les opportunités pour mettre en valeur nos belles grottes n'ont pas manqué.

C'est déjà le groupe Skàld qui nous a fait l'honneur de venir tourner un clip dans la grotte et sur le site de la Fru pour le titre Elverhøy (album Huldufólk). Le groupe vous transporte par les voix et la musique viking à travers le site dans une ambiance féerique. La série « Les Randonneuses », diffusée sur TF1 en mai a rencontré un grand succès, on ne voit pas bien la grotte mais nous sommes tout de même fiers de cette expérience. On nous trouvait également dans « Ma vie au camping », diffusé sur W9 en avril. Nous sommes dans la websérie « Kaliderson », et en fin de saison nous avons reçu une demande pour une pub de lunettes ! Nous sommes toujours agréablement surpris de voir que le site historique des Grottes attire toutes sortes d'univers.

Du côté des événements, nous comptons bien continuer à ouvrir la saison avec le Trail des grottes. Le dimanche 26 mars 2023, nous avons accueilli 250 participants pour la deuxième édition. Malheureusement c'était sous la pluie donc moins de participants que l'année dernière mais beaucoup ont choisi de rester visiter et manger sur place. Nous attendons avec impatience la 3ème édition aura lieu le dimanche 31 mars 2024.

Sur l'ensemble de la saison nous avons eu beaucoup de chance avec la météo, nous avons battu des records de fréquentation presque tous les mois. Plus de 10 000 personnes rien que sur le mois d'août ! Nous avons profité d'une bonne visibilité avec les tournages et la canicule nous a aussi donné un petit coup de pouce. Nous terminons la saison d'été en explosant une nouvelle fois le record estival de fréquentation du site **toutes années confondues** !



L'équipe des grottes était également en pleine forme. Nous avons proposé de nombreuses animations : visites à la lampe torche, concerts, un spectacle de feu et notre grande nouveauté : des balades contées dans la forêt et la voie sarde.

Le restaurant des grottes et le bar ont très bien marché, nous avons eu de très gros services et nous commençons à être contactés pour des soirées privées avec une formule visite et repas.

La fin de saison a dû être ajustée car la pluie s'est invitée pour la Toussaint inondant la grotte supérieure pendant toute la durée des vacances. Un coup dur car il a fallu réadapter nos visites, cela faisait longtemps que ce n'était pas arrivé. Nous arrivons tout de même à passer un bon moment avec les trois soirées Halloween qui étaient complètes. Au programme, la visite guidée de la grotte inférieure en nocturne à la lampe torche, avec un spectacle de feu sous le porche de la grotte supérieure. Nous avons proposé au menu une tartiflette très réconfortante après la fraîcheur des soirées automnales.

Nous souhaitons lancer un projet « mémoires d'habitants » et recueillir vos souvenirs et anecdotes concernant les grottes que nous espérons transformer en exposition. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour partager vos témoignages.

L'année 2023 s'achève et nous savons déjà que 2024 va nous offrir de nouveaux challenges avec les travaux d'éclairage dans les grottes.

**L'équipe des grottes**

[info@grottes-saint-christophe.com](mailto:info@grottes-saint-christophe.com) - 04 79 65 75 08

Facebook ou Instagram, #GrottesSaintChristophe - site internet [www.grottes-saint-christophe.com](http://www.grottes-saint-christophe.com).

# Projets relatifs au site historique des Grottes

## Préservation, valorisation du lieu et amélioration du parcours client

Pour rappel, la commune a initié en 2022 une réflexion globale, accompagnée par un bureau d'étude (groupement Scénart/Pradel/Cap paysage) pour améliorer les conditions d'accueil sur le site historique des Grottes.

Voici le bilan de l'avancement du projet sur les différents axes retenus :

### ♦ **Mise en valeur des grottes et préservation des concrétions par une rénovation de l'éclairage :**

Axe prioritaire compte tenu des enjeux sur la grotte supérieure dont l'installation électrique est en fin de vie, énergivore et favorisant la dégradation des concrétions par le développement de végétaux.

La commune a été accompagnée par le bureau d'études Ombres et Lumières (73) pour la rédaction du cahier des charges technique nécessaire au lancement de l'appel d'offre qui a été publié en avril 2023.

Le prestataire retenu est l'entreprise Cavellighting : société allemande spécialisée dans l'éclairage de grottes qui intervient partout dans le monde. Dans leur équipe, des spéléologues allient leur expertise du milieu souterrain aux compétences techniques d'ingénieurs pour définir l'éclairage le plus adapté à chaque grotte. Ils ont l'habitude d'intervenir dans des sites classés Natura 2000 avec des enjeux forts en matière de biodiversité (présence de chauve-souris/chiroptères, espèces protégées), ce qui est le cas du site de Saint-Christophe.

Les travaux prévisionnels font l'objet d'une étude d'impacts sur les chiroptères, réalisée par un expert. Elle sera soumise à la DREAL afin d'obtenir une autorisation de démarrage du chantier au printemps 2024, après la période d'hibernation des chauves-souris.

L'objectif est de pouvoir proposer aux visiteurs un accès aux deux grottes entièrement rénovées dès le 1er juin 2024.

Montant du projet : 179 706.50 € HT subventionné à 80% par l'État (dispositif avenir montagne), la Région Auvergne-Rhône Alpes et le département de la Savoie.

### ♦ **Valorisation des entrées de site et révision de la signalétique d'accueil et de cheminement du visiteur**

Le nom « site historique des Grottes de Saint-Christophe » est confirmé. La proposition d'un changement de nom n'a pas été validée compte tenu des enjeux trop importants (site classé à l'échelle du département, conséquences sur les référencement etc.)

Une identité visuelle a été créée pour symboliser les trois éléments clés du site : les grottes, la voie sarde, le site préhistorique de la Fru.

La voici :



Site historique des Grottes  
de Saint-Christophe

Le choix des matières pour les panneaux est arrêté en métal couleur rouille pour une meilleure durabilité dans le temps.

Différents panneaux sont à l'étude : panneaux d'entrée de site (le premier sera posé sur le parking de la Chapelle avec une face dédiée au site historique des Grottes et une face dédiée à la Véloroute Via Chartreuse) ; panneaux directionnels piétons, bornes directionnelles de rappel sur le cheminement.



Des suggestions d'amélioration de la signalétique routière ont été également transmises au département concerné pour harmoniser les appellations et orienter plus facilement le visiteur sur les différentes possibilités de stationnement.

En ce qui concerne l'aménagement des parkings, des solutions sont recherchées pour augmenter ou optimiser le nombre de stationnements tout en embellissant les entrées. Les études sont encore en cours. Sur tout ces aspects, la phase APD (avant-projet détaillé) est en cours et les demandes de financement seront déposées lorsque la phase sera aboutie et validée.

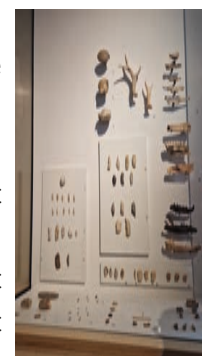
### ♦ **Amélioration du parcours « Azil et Magda » et création d'un sentier thématique**

« Azil et Magda » est une randonnée thématique pour découvrir la vie à l'époque préhistorique. C'est en effet sur le site de la Fru à Gerbaix, qu'il y a plus de 17 000 ans, des hommes et des femmes s'étaient construits un abri-sous-roche au moment de la saison de la chasse.

Le jeu nécessite l'achat d'un livret actuellement au prix de 7€ à l'accueil de site historique ou auprès des offices de tourisme. 12 étapes de jeu sont actuellement proposées.

Le parcours est aujourd'hui vieillissant, et **doit être revisité** à la fois sur le contenu et la durée, pour s'adapter aux différentes clientèles visées (famille ou école) dans un esprit ludique et éducatif.

L'année 2022 a permis de définir le message à faire passer aux enfants qui réaliseront le parcours, les thèmes à aborder et les objectifs pédagogiques. La deuxième phase doit permettre la rédaction des énigmes, la conception des jeux et dispositifs associés. Les travaux devraient pouvoir se conduire courant 2024.



Extrait des archives  
des fouilles  
archéologiques du  
Site de la Fru de  
Gilbert Pion  
Musée Savoisien

La création d'un sentier d'interprétation patrimoniale tout au long de la voie sarde, viendra compléter l'offre et remplacera le mobilier disparate actuellement en place. Il sera axé sur la thématique du passage (de l'eau, des hommes, des animaux).

La commune a obtenu pour ce projet un financement de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du département de la Savoie à hauteur de 80%.

### ♦ **Création d'un nouvel espace scénographique dans le bâtiment accueil et réagencement intérieur pour rendre le lieu plus attractif et fonctionnel.**

Les 3 pôles (restauration à gauche de la banque d'accueil ; boutique au centre et à droite ; espace scénographique à droite) seront spatialisés distinctement pour améliorer la qualité d'accueil.

Concernant l'espace scénographie, un comité scientifique a été constitué pour valider les contenus qui seront présentés, l'agencement permettra de recréer l'ambiance d'un abri pour évoquer le site préhistorique de la Fru et le pourtour de l'exposition permettra d'aborder la thématique des passages avec des repères chronologiques.

Le dossier est en phase APD (avant-projet détaillé) et les demandes de financement seront déposées lorsque la phase sera aboutie.

Un projet d'aménagement extérieur est également en réflexion et en cours de discussion avec les services urbanismes de la Communauté de communes Coeur de Chartreuse.

La commune remercie Amandine Duval, gestionnaire en Délégation de Service Public pour sa disponibilité à la réussite de ce projet ainsi que les partenaires extérieurs présents à ses côtés : le Parc Naturel Régional de la Chartreuse, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, AGATE, le SMAPS, EDYTEM (Université de Savoie), Service de la conservation du patrimoine du département de la Savoie, etc.

La commission Tourisme

BULLETIN MUNICIPAL / 25

# La vie sociale

## « Des services pour nos Aînés !!

Le CIAS du canton des Echelles gère plusieurs services à destination des personnes âgées de notre commune, certains pour faciliter le maintien à domicile, d'autres pour prendre en charge complètement les personnes âgées les plus dépendantes. Il y a donc :

- une possibilité de portage de repas à domicile (repas complet : entrée plat fromage dessert et potage pour le soir pour 10.20 €).
- un service d'aide à domicile qui organise le passage d'aides au domicile des personnes âgées et/ ou en situation de handicap pour le ménage, les repas, les courses. Ces interventions sont payantes mais peuvent être financées par les caisses de retraite ou par l'APA (allocation Personnalisée Autonomie).
- Un service de soins infirmiers à domicile qui peut intervenir chez les personnes très dépendantes ou nécessitant des soins pour une aide à la toilette et aux déplacements. Ce service est accessible sur prescription médicale.
- Une résidence autonomie : il s'agit d'un logement pour les personnes âgées encore autonomes mais qui souhaitent évoluer dans un lieu sécurisant et rompre avec la solitude.
- l'EHPAD Résidence Béatrice : il s'agit d'un lieu de vie pour les personnes âgées dépendantes : les personnes y sont accueillies, soignées et prises en charge dans un cadre accueillant qui prend en compte leurs besoins. Comme c'est un lieu de vie, il y a des animations, des repas faits maison et de belles rencontres qui se nouent. L'EHPAD Résidence Béatrice a des places spécifiques pour les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.
- Une place d'accueil à la journée pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer pour soulager l'aidant et pour permettre à la personne de bénéficier d'activités adaptées à son état.



Pour plus de renseignement vous pouvez contacter le CIAS au 04 79 36 62 79 ou à l'adresse mail suivante : [accueil@cias-residence-beatrice.org](mailto:accueil@cias-residence-beatrice.org).

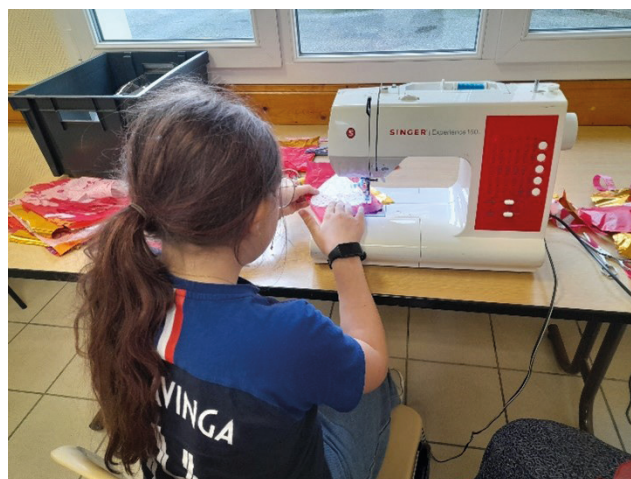
# Décoration sapins de Noël



Nous nous sommes retrouvés ce samedi 18 Novembre pour partager un bel après-midi à la salle des fêtes de Saint-Christophe-la-Grotte. Petits et grands ont pris du plaisir à créer les décorations de Noël qui vont magnifier les sapins. Au nombre de huit, ils sont disséminés sur la commune. L'esprit des fêtes de fin d'année commence à flotter sur le village.



Les créations étaient de toute sorte, boîtes à emballer pour créer de jolis cadeaux, guirlandes, peintures sur bois, les enfants se sont régalés et les adultes aussi..



Nous avons terminé cet agréable après-midi par un goûter partagé. N'hésitez pas à nous rejoindre l'année prochaine.



*Christelle*

# Le coin des associations

## Hommage à Jean-Claude BARBARAY

En ce début d'année 2023, nous avons eu le regret de perdre notre ami Jean-Claude.

Il était une personne très active dans notre commune à travers ses différents engagements.

Jean-Claude n'était pas originaire de Saint-Christophe. Arrivé avec femme et enfants, il s'était petit à petit engagé au sein du village, jusqu'à devenir membre du Conseil municipal en 2020. Sans le connaître, bon nombre d'entre vous l'aurait reconnu lorsqu'il s'occupait des fleurs devant la mairie du village.

Jean-Claude était donc membre du conseil, mais il était aussi très engagé au sein de l'association du village, « anim'grotte » pour laquelle il était toujours présent, avec entrain et avec sa bonne humeur habituelle. Il consacrait également beaucoup de son temps à une autre association du village, la troupe de théâtre « les passeurs d'histoires » dans laquelle il était un membre actif de l'équipe logistique et il lui arrivait aussi d'être un acteur de la troupe.

Il était de ces hommes qui nous redonnent forcément le sourire quand on le voit, toujours un petit mot donné avec sa voix apaisante et bienveillante, son regard bleu complice.

La commune a perdu une belle âme et nous pensons beaucoup à lui.



C'est pour moi, en ma qualité de Maire de la commune de Saint-Christophe-la-Grotte, un difficile honneur que d'écrire ces mots pour saluer une dernière fois Jean-Claude Barbaray, conseiller municipal et membre bénévole actif des associations communales.

Jean-Claude était très impliqué dans la vie du village tant au sein du conseil municipal qu'au sein des différentes associations du village. Toujours souriant et prêt à donner de son temps. Nous garderons de lui son sourire et son sens de l'humour avec ses yeux si bleus toujours emplis de joie.

Tous les membres du Conseil municipal se joignent à moi pour adresser toutes nos condoléances à sa famille.

**Laurette Botta**

*“Le souvenir est le parfum de l'âme.” George Sand*

## Encore une saison réussie, et l'horizon s'élargit



La seconde fournée de « La Voie de la Liberté » a tenu les promesses entrevues lors de l'été précédent. Une jauge moyenne classique sur les deux premières représentations de juillet, une annulation préventive suite à un avis de vigilance orange pour orage, sinon, le plein voir plus a été fait pour toutes les dates, et les 2 600 spectateurs encore dépassés. Malgré quelques changements dans les effectifs, un public « pris aux tripes » par des émotions distillées le long de la déambulation, avec l'apothéose de la Grotte Supérieure, où les larmes ont aussi brillé chez les comédiens. Et les remerciements qui faisaient chaud au cœur lors de la troisième mi-temps apéritive, notamment de la part de descendants de familles locales. Une grosse expérience humaine. Les expositions d'armes et de matériel d'époque de Rémi et de Beauvoir Philatélie ont bien intéressé enfants comme adultes. Et les Doudous ont sympathiquement ambiancé les soirées.

La grande nouveauté de cette saison a été la demande faite aux Passeurs par Chartreuse Diffusion de jouer pour les **Fêtes de la Chartreuse**. Cela est une preuve de l'audience de l'association sur le massif et ses environs, et immodestement, c'est très flatteur, et cela fait plaisir de voir notre travail reconnu. Une partie de la troupe a relevé le défi. Philippe nous a concocté un déambulatoire contant l'histoire des distilleries de la dive liqueur de Paris à Aigue Noire (il y en a eu 7 au total, comme les fondateurs de l'ordre). Quatre représentations à Entre-Deux-Guiers, Saint Laurent du Pont, Saint Pierre de Chartreuse et un gros final à Voiron, où il fallait voir une foule importante suivre le triporteur et son moine amnésique de Saint Bruno à la Cave. Le ciel nous a épargné ses colères, dont une fois de justesse, ça sert d'avoir des moines dans la distribution. Cette nouvelle aventure s'est poursuivie sur le site même de Fourvoirie, à l'occasion des Journées du Patrimoine, suite à une envie conjointe des Œuvriers, qui retapent les bâtiments, et des Passeurs. Quatre représentations, avec une assistance correcte pour une première expérience. Une formidable rencontre, avec une ambiance plus que conviviale dans la cantine pour les après-spectacles, et pour citer notre benjamin Bernard Monin : un lieu « où il y a une âme », à laquelle nous avons tous été sensibles. Si comme beaucoup d'habitants des environs, vous ne connaissez pas le site courez y dès que possible.





Les remerciements de rigueur, mais sincères, pour nos partenaires institutionnels (région, département, interco, commune, Parc et SNCF) et les 57 privés, qui nous suivent depuis un moment.

Et bien sûr, hommage à l'équipe logistique, qui nous a accompagnée sur les deux spectacles. Sans eux, rien ne se ferait. Je le dis à chaque fois, mais il y a des choses qui méritent d'être (re) dites. Et l'appel pour renforcer les effectifs est toujours d'actualité, merci à ceux qui sont déjà venus donner un coup de main de temps en temps. Avec bien sûr une énorme pensée pour l'ami Jean-Claude trop tôt parti.

Le cycle Voie de la Liberté s'est achevé, place à la nouvelle saison qui s'annonce bien remplie. Un nouveau spectacle pour la Voie Sarde, nous vous tiendrons informés, bien sûr en temps et en heure en ce qui le concerne. Un deuxième service est prévu pour les Fêtes de la Chartreuse, nous avons été re sollicité. Et preuve supplémentaire de notre place sur le territoire, la troupe a été contactée pour jouer pour la commémoration des 80 ans du Maquis de Chartreuse au Cirque de Saint Mème.

Voilà, il n'y a plus qu'à se mettre au travail.



# Beauvoir philatélie

## ASSOCIATION BEAUVOIR PHILATÉLIE

### « Les timbrés, affranchis et oblitérés »



Notre association se réunit tous les mois sauf en été, nous faisons de la formation de tout niveau et surtout nous préparons l'exposition annuelle qui se tient toujours au mois de mai, une année sur deux avec ANIM'GROTTE « Les Talents de St Christophe ».

L'exposition de juin 2022 avec l'Égypte ancienne, a été un grand succès car elle était accompagnée avec des objets, statuettes, tableaux d'ÉGYPTE ANCIENNE.

Trois nouvelles adhésions ont été réalisées

Ce qui nous fait 22 adhérents à ce jour.

Pour 2024, l'exposition aura lieu en mai avec ANIM'GROTTE.

Pour 2025, a nouveau une exposition avec l'Égypte Ancienne, deuxième partie.



Nous avons participé au spectacle de la voie Sarde par la fourniture de documents philatélique sur la résistance.



**Si vous aimez les timbres  
Ou les cartes postales anciennes,  
Venez nous rejoindre.**

**BEAUVOIR PHILATELIE :  
GAVET Jean-Paul  
2060 ancienne route Royale  
73360 ST CHRISTOPHE**



# Association l’oiseau et le serpent



Depuis le mois d’Octobre 2023 s’est créé à Saint Christophe la grotte une association sportive de TaiChi. Elle a pour nom l’Oiseau et le Serpent. Ce nom s’inspire de la mythologie chinoise. Parmi les versions de la naissance du Taïchi Chuan la plus connue est celle du moine taoïste Zhang Sanfeng qui aurait vécu en ermite sur le Mont Wudang au 12<sup>e</sup> siècle. Il observa un jour un combat entre un oiseau et un serpent. Zhang Sanfeng comprit

alors la supériorité de la souplesse sur la rigidité et l’importance de l’alternance du Yin et du Yang. C’est à la suite de ce duel qu’il aurait élaboré le Taïchi Chuan.



TUNG Hu Ling, le tigre des montagnes

Le TaiChi est un art martial qui a pour objet le travail du Chi, c’est à dire l’énergie. Son enseignement est transmis par **Fabrice Gauvin**, habitant de la commune, juriste de métier et héritier du style Yang de la famille Tung. Avec le temps, le tai-chi-chuan, qui à l’origine se transmettait dans le cercle familial, s’est modifié selon les divers maîtres. Ainsi sont nés différents styles de tai-chi-chuan. L’école Yang, normalisée par Yang Chengfu (1883-1936), petit-fils de Yang Luchan (1799-1872), qui commença la propagation du tai-chi-chuan à Pékin puis dans toute la Chine. Les positions amples, les techniques de l’enchaînement fondamental sont souples et ininterrompues, mais les applications martiales sont rapides et vigoureuses. C’est, aujourd’hui, l’école la plus répandue.



Fluidité et puissance de l’eau

En ce qui concerne notre commune, c’est une toute nouvelle association sportive qui voit le jour. Elle compte à l’heure actuelle 22 adhérents, ce qui, à l’échelle de notre village démontre l’intérêt des habitants pour ce sport.





Les séances ont lieu tous les mardi soir à la salle du Beauvoir, de 19h30 à 20h30. Elles sont rythmées par un enchaînement complexe, un entraînement au combat, de la spiritualité zen et une pratique sportive exigeante. Toutefois, conforme aux valeurs de la commune Convivialité, Entraide et Bonne humeur sont les maîtres mots de ce rendez-vous.



Contact : soit aux heures des séances, soit par mail [loiseauetleserpent@gmail.com](mailto:loiseauetleserpent@gmail.com)

## ACCA St Hubert de Bande

La commune de Saint-Christophe la grotte a un joli territoire de chasse qui s'étend de Combe Noire en passant par Gerbaix et qui se finit au pied du Menuet avec une diversification multiple, du paysage de montagne au paysage de plaine avec différentes espèces chassables du plus gros gibier (le cerf élaphe) au plus petit gibier (les grives).

Nous ne sommes, sur la commune, plus que 26 chasseurs, avec une moyenne d'âge assez haute. Mais cette année nous avons eu le plaisir de voir arriver 2 nouveaux chasseurs de 17 ans.

La fédération des chasseurs de Savoie nous a attribué pour l'année 2023/2024 : 3 cerfs élaphe, 3 biches, 14 chevreuils et 6 chamois. Ces attributions sont établies suite à des comptages de gibier effectués par des agents de la fédération et des chasseurs du village tout au long de l'année.

Nous nous apercevons que depuis quelques années, la difficulté s'installe pour réaliser le plan de chasse, une forte prédation se fait ressentir sur le gibier, nous avons eu plusieurs attaques sur le bétail recensé.

Nous mettons à disposition des feuilles d'attestations de dégâts d'espèces causant des nuisances (dégâts dans les poulaillers, clapiers, volières...).

Pour toute information contacter Chapuis Jean-Luc président de L'ACCA.

## Association AirSoft

Pour toutes questions sur l'association, n'hésitez pas à nous contacter au 06 33 02 95 29 ou par mail: [billes.chartreuse@gmail.com](mailto:billes.chartreuse@gmail.com)



Les associations de notre village incarnent une véritable force sociale essentielle.

## Bilan de l'année 2023

Notre association de village a célébré cette année encore toutes ses manifestations.

L'année a pourtant bien mal commencé puisque nous avons eu le regret de perdre l'un des nôtres, notre regretté Jean-Claude auquel nous pensons encore beaucoup. Un article lui rend hommage dans ce bulletin municipal et il le mérite amplement.

Malgré tout, la vie du village doit aller de l'avant et notre association doit continuer à fédérer ses habitants. Ainsi, après une assemblée générale qui s'est avérée bien festive, lors de laquelle nous avons conservé le même bureau de direction, nous avons défini les dates d'animation et de logistique.

Nous avons commencé au mois d'avril par le traditionnel nettoyage de la voie Sarde puis une journée de réalisation des fagots (merci à la famille l'Héritier pour nous avoir mis à disposition le bois ainsi que leur grange).

Cette année, pour récompenser et remercier nos bénévoles, l'association a organisé une sortie détente. Ainsi, les participants se sont séparés en deux groupes, une partie d'entre eux se rendant au parc d'attraction de Walibi alors que les autres ont profité d'un bon repas dans un restaurant du village de Brangues avant d'avoir le loisir de se balader dans le village et ses alentours.



Au mois de juillet, nous avons poursuivi par le montage du chapiteau sur la place de l'église qui nous a permis de célébrer la 27ème édition de la fête du pain. Quatre fours ont fonctionné le temps d'un week-end pour le plus grand bonheur des consommateurs, mais aussi des bénévoles.

Le 26 août, bravant le mauvais temps, le salon de la bière fêtait sa 5ème et dernière édition dans ce format. Nous réfléchissons à faire évoluer cette manifestation pour l'année prochaine. Le repas a été très apprécié et nous voudrions conserver la qualité de nourriture que nous proposons durant cette journée tout en modifiant le déroulé de la journée, la proposition de faire découvrir des brasseurs artisanaux s'essoufflant avec les éditions.



En septembre, nous avons reconduit la compétition amicale de l'intervillage. En effet, les communes de Saint-Christophe-sur-Guiers, de Saint-Christophe-la-Grotte et de Les Echelles se sont affrontées pour une seconde fois en intégrant cette année le village d'Entre-deux-Guiers.

Cette année encore, c'est le village de Saint-Christophe-sur-Guiers qui remporte le trophée, confirmant son hégémonie sur la compétition. Nous sommes malgré tout très fiers de nos équipes, composées d'une belle diversité de profils, mélangeant les générations et les hameaux du village. C'est tout le sens de cette manifestation, permettre de créer des liens et des souvenirs communaux et intercommunaux qui perdureront.



Chers habitants de Saint-Christophe, merci d'être toujours présents à nos différentes manifestations. Pour celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, vous pouvez vous inscrire à la liste de diffusion des mails en transmettant vos coordonnées à l'adresse :

[lesgrottes73@gmail.com](mailto:lesgrottes73@gmail.com)

Amicalement. *Thomas Peylin*

# Soirée châtaignes



Nous nous sommes retrouvés le samedi 18 novembre pour la soirée châtaignes proposée par Anim'grottes, grand retour de ce moment de convivialité avant les jours froids et l'hibernation de tous et toutes



L'évènement a été un franc succès, la salle était comble.



La projection du film « La fruitière » a enchanté tous les téléspectateurs et a réveillé parmi eux beaucoup de souvenirs et d'anecdotes, et c'est avec un immense plaisir qu'ils ont partagé avec les générations nouvelles l'histoire locale et plus précisément celle de la commune.



Les habitants de la commune ont pu se régaler de bonnes châtaignes grillées et de bons jus de fruits frais. L'association proposera l'année prochaine une nouvelle soirée châtaigne et jus de pommes avec une nouvelle animation, à laquelle les habitants sont d'ores et déjà conviés.



**Christelle**

# DANS LA PRESSE

**SAINT-CHRISTOPHE**

## Le frelon asiatique inquiète les apiculteurs

Samedi 28 janvier a eu lieu l'assemblée générale de l'association Le Rucher des Allobroges section de Pont-de-Beauvoisin, à la salle le Beauvoir de Saint-Christophe-la-Grotte.

Le président Thierry Bernardy a fait le rapport moral de 2022 pour la vie de la section, qui compte 115 adhérents pour 752 ruches. Le rucher école, qui forme gratuitement toute personne désireuse d'installer une ruche dans son jardin, possède huit colonies. Dix élèves suivent la formation et 130 kg de miel ont été produits.

La saison 2023 commencera dès le 18 mars. Le président a rappelé que le matériel peut être prêté aux adhérents.

Le frelon asiatique, ennemi des abeilles, a été ensuite au cœur du débat. Le constat est que la destruction de nids secondaires ne freine pas sa progression, aussi la mise en place d'un piégeage des fondatrices au printemps est à privilégier. La méconnaissance du cycle de vie de ces frelons rend inutiles les actions menées. Le président a insisté sur le fait qu'il faut mobiliser des moyens techniques et financiers pour encourager le piégeage de printemps et faire de la communication vers les communes du secteur.

**M.-C.F.**

Contact : [rucheecole.avantpays73@gmail.com](mailto:rucheecole.avantpays73@gmail.com)



L'assemblée générale du Rucher des Allobroges s'est déroulée ce samedi 28 janvier.



Deux circuits étaient proposés, de 9 ou 20 kilomètres.

**SAINT-CHRISTOPHE**

## Un trail des grottes bien arrosé

« Motivé, motivé. » Voilà ce que l'on pouvait entendre ce dimanche au départ du trail des grottes. Pourtant, les conditions n'étaient pas idéales, la pluie s'étant invitée à cet événement sportif. Les 250 participants n'ont pour autant pas hésité à l'affronter.

Ils étaient même plus motivés que jamais, sans craindre les gouttes d'eau. Au contraire, cela semblait apporter en-

core plus d'intérêt à la course.

Le parcours sur le site historique a emmené les sportifs sur les pentes, les rochers, les sentiers et dans la grotte inférieure. Un circuit exigeant mais fort apprécié des spécialistes. Quelques spectateurs abrités sous leur parapluie ont tout de même encouragé ces sportifs courageux qui avaient le choix entre deux circuits de 9 ou

20 km.

Ce trail, qui en était à sa deuxième édition, était organisé par l'association Sange Run de Saint-Jean-d'Arvey et Amandine Duval, gérante du site historique des grottes.

Cette dernière signale, au passage, que les visites guidées reprennent le samedi 1<sup>er</sup> avril, date du top départ de la saison estivale sur le site.

**Marie-Claude FABRE**

**Saint-Christophe • Denise Geogin, 20 ans de porte-drapeau, médaillée lors du 8-Mai**



Denise Geogin a été honorée. Photo Le DL/M.-C.F.

Lors de la cérémonie du 8-Mai-1945 à Saint-Christophe-la-Grotte, Denise Geogin a reçu le diplôme d'honneur et la médaille pour 20 années de service en tant que porte-drapeau. La maire, Laurette Botta, l'a remerciée officiellement pour sa fidélité lors de toutes les commémorations.

Michel Peylin, président du comité Fnaca des Échelles, a quant à lui fait un éloge appuyé : « Cette fonction demande du sérieux, de la tenue, de la disponibilité et une certaine fierté à porter l'emblème aux trois couleurs par tous les temps et même lors des obsèques d'un camarade. Être porte-drapeau c'est aussi assurer les commémorations patriotiques. Le drapeau est le lien qui unit les populations des villes et des villages. Aujourd'hui je tiens à remercier Denise et la féliciter, cette médaille elle l'a largement méritée. »

## Les Échelles

# La Fnaca revendique ses droits auprès des députés et sénateurs



Les membres du bureau et les personnalités invitées lors de la récente assemblée générale. Photo Le DL/M.C.F.

**L'unité locale de la Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) fait le point sur sa bonne santé.**

**A**vec 128 adhérents, 37 veuves d'adhérents, dix adhérents sympathisants, les effectifs restent stables dans le comité de la Fnaca des Échelles, présidé par Michel Peylin. À noter, une participation importante au Congrès départemental à Bozel, le 10 juin dernier.

Le président fait remarquer que la carte d'adhérent à 20 euros est offerte, et que le comité reverse 15 euros par carte au comité national. Cette somme est compensée par la vente des calendriers. Compte tenu du déficit sur le

dernier exercice, un effort de participation serait souhaitable !

Aux côtés de la Fnaca locale, Jean-Paul Princic, le président départemental de la Fnaca, rappelle les revendications auprès des députés et des sénateurs, à savoir le rattrapage d'indice pour la retraite du combattant, l'obtention de la demi-part fiscale des veuves, l'attribution des médailles, le traitement de divers dossiers en attente et l'effort à faire pour retrouver les corps des disparus en Algérie.

La maire de Saint-Christophe-la-Grotte et le maire d'Entre-Deux-Guiers, pour leur part, remercient la Fnaca pour son rôle important dans la transmission de la mémoire.

En 2024, on célébrera les 80 ans du maquis de Chartreuse, qui feront l'objet de cérémonies mémorielles. Le pèlerinage à Lourdes aura lieu du 6 au 10 juin 2024.

● **Marie-Claude Fabre**  
| [www.fnaca.org/fr](http://www.fnaca.org/fr)

## L'info en + ► Un témoignage poignant

Jacques Verney, l'historien de la Fnaca, rappelle au souvenir de tous le témoignage émouvant de Jean-Louis Cerceau, appelé au 65<sup>e</sup> Rima (Régiment d'Infanterie de Marine) en Algérie. Il reviendra abîmé physiquement et psychologiquement, ancrées à tout jamais dans sa mémoire les horreurs de cette guerre dont il a été le témoin.

Saint-Christophe-la-Grotte

## Un séjour en montagne pour renouer avec la vie après un cancer



Ce séjour a été organisé par La Cordée rose, qui aide les femmes en rémission de cancer à reprendre confiance en elles. Photo Le DL/M.-C.F.

Pendant quatre jours, huit femmes en rémission de cancer ont participé à un séjour en montagne organisé par l'association La Cordée rose. Au programme : de la marche, du yoga, des massages... Bref, des activités pour se sentir bien.

L'association La Cordée rose a été fondée par Nora Mèrabti. Elle est née d'une volonté de soutenir des femmes qui, après l'épreuve difficile de la mala-

die, doivent faire preuve de courage pour se reconstruire et reprendre leur vie familiale, sociale et professionnelle en main. Souvent, un grand vide s'installe entre l'étape de la nouvelle de la maladie, le traitement et la fin du protocole.

### Retrouver l'estime de soi

La Cordée rose, c'est renouer avec la vie, reprendre confiance en valorisant la santé physique et psychique par le sport,

la nutrition, l'estime de soi.

Pour la première fois a été organisé un séjour, il a eu lieu cette semaine en Chartreuse à Saint-Christophe-la-Grotte. Huit participantes étaient présentes avec trois accompagnatrices et sept intervenants. Les activités ont tourné autour de la marche, du bien-être comme le yoga, les massages, les ateliers cuisine.

Libérer la parole, se sentir écoutée et comprise est essentiel pour que ces femmes en rémission de cancers féminins puissent se reconstruire, élé-

ments clés de la guérison.

Cette association est soutenue par "À chacun son Everest" qui œuvre dans le même sens, Les Merveilleuses qui créent un réseau de proximité dans le pays voironnais et la Briève, le Gefluc, le groupement des entreprises françaises dans la lutte contre le cancer qui propose aux entreprises et aux salariés des outils et un service personnalisé d'accompagnement des salariés au retour à l'emploi.

Pour la fin de cette cession en Chartreuse, étaient présents les responsables de ces structures ainsi que le président Pascal Vidal et la maire de Saint-Christophe-la-Grotte Laurette Botta.

Quatre jours de cocooning dans les montagnes de Chartreuse pour ces huit femmes afin qu'elles s'ouvrent de nouveau à la vie.

● Marie-Claude Fabre

Contact :  
lacordeerose38@gmail.com

## Saint-Christophe-la-Grotte ● Samedi 26 août, c'est le Salon de la bière



Les bénévoles d'Anim'Grotte sont à pied d'œuvre, en cette fin de mois d'août. Archives photo Le DL/M.-C.F.

Tout juste remis de la Fête du pain, les bénévoles d'Anim'Grotte sont de nouveau au travail afin d'organiser le Salon de la bière artisanale et des produits du terroir, qui aura lieu samedi 26 août, à partir de 11 heures, sur la place de l'Église. Une journée très animée avec dégustation et vente. Une restauration sur place proposera des produits locaux : frites, diots, flamen'grottes, saucisson et fromages. Un cochon cuit au feu de bois accompagné de sa sauce à base de bière pourra être consommé sur place, ou à emporter. Puis ce sera la soirée country avec Hillbilly Rockers Bands. Une tombola sera également proposée.

Tarif : 2 euros pour la journée, y compris le concert du soir. Gratuit pour les moins de 16 ans.

## Avant-pays savoyard

### Un éboulement provoque la fermeture du tunnel des Échelles

Le tunnel des Échelles, entre Saint-Jean-de-Couz et Saint-Christophe-la-Grotte, a été fermé dans les deux sens ce mercredi 29 novembre dans l'après-midi. La circulation sur la RD 1006 est interrompue jusqu'à nouvel ordre.

Le tunnel des Échelles, entre Saint-Jean-de-Couz et Saint-Christophe-la-Grotte, a été fermé dans les deux sens ce mercredi 29 novembre dans l'après-midi. La circulation sur la RD 1006 est interrompue jusqu'à nouvel ordre. C'est un éboulement d'une dizaine de mètres cubes, survenu en tout début d'après-midi (côté les Échelles), qui est en la cause.

Les rochers ne sont pas tombés directement sur la chaussée et il n'y a eu aucun blessé. Mais les filets de protection, qui ont joué leur rôle, ont été en partie arrachés. Les services du Département sont intervenus pour évaluer les dégâts. Une re-



L'éboulement a en partie été stoppé par les filets de protection qui ont joué leur rôle. Les géologues doivent maintenant évaluer la situation pour écarter tout risque avant de pouvoir rouvrir le tunnel. Photo conseil départemental de la Savoie

connaissance par drone a été effectuée et des géologues ont été sur le site pour analyser la situation. Des spécialistes du travail en falaise ont été mobilisés.

Jusqu'à nouvel ordre, depuis Chambéry, les usagers sont in-

viés à ne pas monter par Cognin et à emprunter l'autoroute A43 à Chambéry Nord puis prendre la sortie n°12 lac d'Aiguebelette en direction des Échelles. Les gendarmes ont mis en place des déviations.

## Plusieurs spectacles au programme des Passeurs d'histoires en 2023



Les membres de l'association se sont retrouvés dimanche autour d'une galette.  
Photo Le DL/M.-C.F.

Ce dimanche 22 janvier, *L'Auberge des grottes* a ouvert exceptionnellement ses portes à l'association Les Passeurs d'histoires. Tous ses bénévoles sont un peu chez eux sur la route Sarde, site où chaque été ils présentent leur spectacle déambulatoire.

Le président Bernard Genin a invité sa troupe autour de la galette des Rois. Il a annoncé l'embauche de Philippe Bulinge comme coordinateur, qui sera le lien entre le conseil d'administration et l'équipe artistique, sa fiche de mission est en cours de finalisation.

Philippe Bulinge a ensuite présenté le calendrier fourni

de cette nouvelle année. D'abord, *La Voie de la liberté*, un spectacle déambulatoire, sera présentée pour la deuxième année en juillet et août sur la voie Sarde. En marge de ce spectacle, des échanges ont eu lieu avec le musée de la Résistance de Grenoble qui serait intéressé par une représentation de ce spectacle dans un parc de Voiron.

### Un spectacle sur l'histoire des distilleries en mai

Chartreuse diffusion qui organise tous les ans les fêtes de la Chartreuse ont passé commande d'un spectacle racontant l'histoire des distilleries qui aura lieu en

mai 2023 et qui se jouera à Voiron, Entre-Deux-Guiers, Saint-Pierre-de-Chartreuse et Saint-Laurent-du Pont.

Enfin, Cœur de Chartreuse a réaffirmé sa confiance dans les Passeurs d'histoires et la compagnie Intersignes. Il y aura une troisième édition de cette manifestation qui met en valeur le territoire en septembre 2023. Le thème sera "nourrir les hommes hier, aujourd'hui et demain".

Une riche année en perspective et un gros travail pour Philippe Bulinge qui va s'atteler à l'écriture et à la mise en scène et pour les acteurs qui s'engagent dans de nombreuses répétitions.

Marie-Claude FABRE

### Saint-Christophe-la-Grotte

## Les Passeurs d'histoires, une association en plein essor



Bernard Genin lors de son allocution devant les nombreux adhérents des Passeurs d'histoires.

Les Passeurs d'histoires se sont réunis ce vendredi 24 novembre à la Cure gourmande pour leur assemblée générale, un établissement partenaire. L'occasion de dresser le bilan de l'année avec une nouvelle réussite cet été pour le spectacle déambulatoire *La Voie de la Liberté* qui a réuni sur la Voie Sarde, 2500 spectateurs ainsi que *Le secret de la liqueur* joué lors des Fêtes de la Chartreuse et les Journées du patrimoine.

### Le président passe la main

L'association existe depuis six ans. Elle est présidée par Bernard Genin, vivement applaudi, qui a décidé de passer la main et de confier à une nouvelle équipe désignée lors du prochain conseil d'administration, « une association solide, dynamique et en plein développement ».

Au cours de la soirée, Philippe Bulinge, l'auteur et le coor-

donnateur des Passeurs d'histoires a présenté les prochains projets. Le nouveau spectacle déambulatoire sur la Voie Sarde des étés 2024/2025 aura pour thème la Révolution. L'évocation de cette période en Savoie, en Chartreuse, dans l'Avant-Pays Savoyard et particulièrement à Saint-Christophe-la-Grotte, théâtre de deux grands événements historiques lors de l'année 1792 : l'invasion de la Savoie par les armées françaises et le vandalisme du monument dédié à Charles Emmanuel II.

Par ailleurs, l'association a été sollicitée par de nombreuses communes du territoire pour participer aux commémorations du 80<sup>e</sup> anniversaire des Maquis de Chartreuse (1944/2024) l'année prochaine.

Les Passeurs d'histoires, une association ouverte à tous s'apprête donc à vivre une année 2024 particulièrement riche.

Marie-Claude Fabre

### Saint-Christophe-la-Grotte

## Cet été, *La Voie de la liberté* a réuni 2 500 spectateurs

Dimanche 20 août avait lieu la dernière représentation du spectacle déambulatoire *La voie de la liberté*, une pièce de Philippe Bulinge. Évoquant les grandes heures de la Résistance en Chartreuse, il a rencontré un vif succès : 2 500 spectateurs pour cet été, 5 100 en comptant ceux de l'an dernier. Raconter l'histoire du territoire avec ses habitants, c'était l'objectif de cette aventure : presque tous ont participé, les uns devenant comédiens, les autres costumiers, ou tenants de la billetterie, la sécurité, la régie artistique, etc.

Marie-Claude Fabre



La troupe des Passeurs d'histoires donne rendez-vous à l'été 2024, pour un nouveau spectacle. Photo Le DL/M.-C.F.

# Informations

## TRI DES BIODÉCHETS

UNE NOUVELLE OBLIGATION, DE NOMBREUSES SOLUTIONS !



A compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et tous les particuliers.

En pratique, cela signifie qu'il faudra « sortir » des ordures ménagères l'ensemble des déchets verts et des déchets alimentaires. Tontes, feuilles mortes, tailles d'arbustes, épluchures de fruits et légumes, marc de café, restes de repas...etc seront à trier et composter.

Les biodéchets représentent le tiers de nos déchets, les trier permet de diminuer drastiquement la quantité de déchets à collecter, transporter et incinérer sur le site de traitement du syndicat Savoie Déchets à Chambéry.

Par ailleurs, une fois décomposés, les biodéchets se transforment en terreau utilisable au jardin, engrais organique qui améliore efficacement la qualité des sols !

A l'échelle de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, plusieurs solutions s'offrent à vous en réponse à cette nouvelle réglementation :

### COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Mise à disposition des personnes qui le souhaitent des composteurs en bois de 400 ou 600 L, aux tarifs respectifs de 25 ou 30 €

### COMPOSTAGE COLLECTIF



Accompagnement et financement de l'installation de sites de compostage collectifs, en pied d'immeuble, au niveau d'un quartier, d'une entreprise, d'une école, d'un camping ...

### LOMBRICOMPOSTAGE



Il est également possible de composter au sein de son appartement, grâce aux lombricomposteurs proposés par la collectivité. Tarif : 30 €.

Vous souhaitez composter ? Vous avez une idée d'emplacement pour un site de compostage collectif ? Nous vous invitons à contacter le service déchets de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse au 04 76 66 65 24 ou à [prevention-dechets@cc-coeurdechartreuse.com](mailto:prevention-dechets@cc-coeurdechartreuse.com)



# Recensement

Les opérations de recensement se dérouleront du **18 janvier au 17 février 2024**, sur la commune. Chargée de recueillir des informations cruciales pour notre communauté, la mission de l'agent recenseur est de s'assurer que chaque foyer contribue à la réalisation d'un recensement précis et complet.

Mme Stéphanie Hostache, sera votre interlocutrice pour expliquer le processus, répondre à vos questions et garantir la confidentialité de vos données. Votre participation est essentielle. Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil. Merci de votre collaboration.



A la demande de l'INSEE et dans la mesure du possible, nous vous invitons à privilégier les réponses en ligne, celles-ci assurant la confidentialité de vos informations.



**Recensement de la population 2024**

**C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !**  
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

**C'est encore plus simple sur Internet !**  
Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

**C'est sûr !**  
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.  
Pour en savoir plus

🔍 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr) ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠️ Le recensement de la population est gratuit !

PHOTIE PIGNATTO

# France Service des deux Guiers

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, des espaces France services ont ouvert sur le territoire français. Ces guichets regroupent sur leurs sites plusieurs administrations pour simplifier le quotidien des usagers.

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à **moins de 20 minutes de chez vous**, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. Ce service est **totalelement gratuit**.



## • Qu'est-ce qu'une France Service ?

Une France Service est une structure qui combine accueil physique et accompagnement numérique, et qui regroupe en un même lieu plusieurs services publics. Elle dispose de partenariats avec ces derniers.

## • A quoi sert une France Service ?

Une structure France Service permet l'égalité d'accès aux services publics. Elle peut aider les citoyens lorsque ces derniers rencontrent une difficulté lors de la réalisation de démarche en ligne, en mettant à disposition du matériel numérique et un accompagnement personnalisé.

## • Quels sont les principaux services proposés ?

- Impôts et taxes (Service des Impôts des Particuliers)
- Prestations sociales (Caisse d'Allocation Familiale ; Caisse Primaire Assurance Maladie ; Sauvegarde de l'enfance ; Maison Départementale des Personnes Handicapés ; etc.)
- Entreprise et droits du travail (Chambre de Commerce et d'Industrie Savoie ; Chambre des Métiers et de l'Artisanat Savoie ; Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi ; etc.)
- Orientation et Insertion (Adéquation ; Pôle emploi ; Mission Locale ; etc.)
- État civil (Agence Nationale des Titre Sécurisé)
- Transports (Mobilité solidaire ; Mobile Emploi ; etc.)

## • Quels sont les buts et objectifs d'une France Service ?

- Apporter de l'aide aux citoyens éloignés des outils informatiques
- Apporter des réponses de 1ers niveaux aux citoyens rencontrant des difficultés
- Accompagner les citoyens vers l'autonomie numérique
- Proposer un lieu d'accueil et d'échange de proximité

# Retrouvez proche de chez vous, un service au public de proximité : France Service des Deux Guiers

FRANCE SERVICES

## Proche de vous au quotidien

Pour demander une allocation (RSA, prime d'activité, allocation logement...), immatriculer un véhicule, préparer sa retraite... et toutes vos démarches administratives.



### Deux lieux d'accueil :

- Lieu d'accueil principal : Forum, 47 Rue Jean Jacques Rousseau, 73360 LES ÉCHELLES
- Antenne iséroise : Maison Pour Tous, Avenue du 8 Mai, 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS.

La France Service des Deux Guiers met à votre disposition deux agents d'accueil qualifiés, Madame COUDURIER Françoise et Madame BEAUDOIN Gwénaëlle afin de vous accueillir, vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches.

### Les horaires d'ouverture :

LUNDI : Fermé

MARDI : 09h00 - 13h00. Lieu : Maison Pour Tous et 09h00 - 13h00 / 14h00 - 18h00. Lieu : Forum

MERCREDI : 09h00 - 13h00 / 14h00 - 17h00. Lieu : Forum

JEUDI : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00. Lieu : Forum

VENDREDI : 08h00 - 12h00. Lieu : Forum

SAMEDI : 08h00 - 12h00. Lieu : Forum

Accueil avec ou sans rendez-vous.

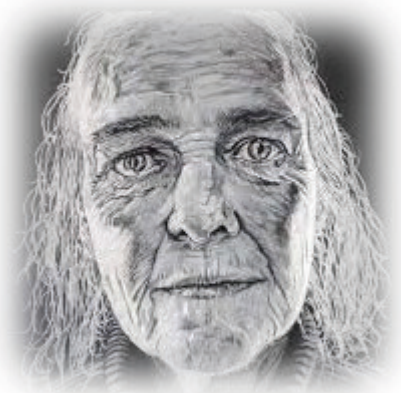
Nous vous invitons à nous contacter au 04.79.36.20.65

ou par mail : [msapdesdeuxguiers@orange.fr](mailto:msapdesdeuxguiers@orange.fr)

# Les trésors de Saint-Christophe

## La Faraute

Il y a bien longtemps — (certains auraient même dit « Il était une fois ») — au sommet du sentier de l'Échaillon, à l'endroit où il entre dans la forêt, se trouvait une méchante cabane en bois.



Là vivait une vieille femme, toute de noir vêtue, avec des bas de soie blancs. Ces bas tire-bouchonnaient toujours sur ses mollets qu'elle avait fluets. Voilà pourquoi on l'appelait aussi « la magrini » que l'on pourrait traduire « la maigrichonne ».

On ne savait plus à quel moment elle était arrivée là, si elle avait été mariée et d'où elle venait. Elle vivait chichement comme la plupart des habitants de cette époque. Elle avait des poules, elle cueillait des baies, des champignons qu'elle connaissait parfaitement.

Mais sa particularité était qu'elle avait un don étonnant de guérisseuse. Elle intervenait aussi bien pour les animaux que pour les humains. Les gens qui avaient besoin de ses services venaient la voir, lui exposaient leur besoin et lui promettaient une offrande conséquente si elle guérissait l'animal ou la personne.

Elle se rendait chez les demandeurs et procédait à des passes « magiques » en prononçant des incantations dans un langage inconnu des habitants. Mais le plus mystérieux étant l'ostension d'une pierre noire censée avoir des pouvoirs magiques.

Les gens la considéraient un peu comme une sorcière, en avaient un peu peur, mais en avaient une grande considération. Quand les enfants avaient fait des bêtises, les parents leur disaient souvent « la Faraute va venir te prendre ».

Il y avait déjà à cette époque un pont sur les gorges du Guiers et les voyageurs étaient nombreux à l'emprunter pour aller à St Laurent du Pont pour se rendre à Vienne et retour.

Mais les voyageurs qui voulaient aller à Labisco (Les Échelles) ou à St Bégnigne (St Béron), ou jusqu'à Lyon, passaient par le sentier de l'Échaillon.



Le trafic était très important et souvent les voyageurs avaient besoin des services de la Faraute. Elle les guidait dans les passages dangereux lorsque la nuit était noire pour leur éviter de tomber dans le Guiers. Elle gagnait ainsi de quoi survivre dans ces périodes difficiles.

On raconte que lorsque quelqu'un allait mourir ou était mort, les proches allaient chercher la Faraute et lui disaient « Surtout n'oublie pas d'apporter la pierre noire ». Ainsi allait la vie dans ces temps anciens.

Un jour quelqu'un signala que la cabane de la Faraute avait brûlé. Les malins fouillèrent les décombres mais ne retrouvèrent rien ; pas de cadavre, pas d'ossements et, surtout, pas de pierre noire. Nul ne sût jamais ce qu'était devenue la Faraute. Elle avait disparu comme elle était venue : en silence. Et de la pierre noire, il ne fut plus question.

Les habitants de la vallée se sentirent un peu orphelins et désespérés lorsque les malheurs se présentaient. Il y eut des guerres et un jour le pont des gorges fut démoli. Là aussi on perdit sa trace et aujourd'hui encore on ne sait pas où il se trouvait. Le temps passa et les autorités décidèrent d'aménager le défilé des grottes. Cette route de modernité détourna complètement le flux des voyageurs. Le sentier de l'Échaillon ne servit plus qu'aux habitants de Gerbaix qui bientôt s'exilèrent vers la vallée ou vers la ville.



Parfois quand souffle le Farou, on croit entendre siffler entre les branches dénudées le nom de la Faraute. Mais qui se souvient encore d'elle ?

Va savoir...

# Spectacle de Noël

## « Le complot des jouets »

**Le lundi 25 décembre à 17h ♦ salle du Beauvoir ♦ Entrée libre**

Après une semaine de répétitions intensives pendant les vacances de la Toussaint et quelques samedis de novembre/décembre, la troupe des enfants de Cœur de Chartreuse est prête pour vous présenter leur nouvelle création : « **Le complot des jouets** » de Daniel Gros.

*Quand de vieux jouets poussiéreux, cassés et oubliés dans un grenier fomentent un rapt et décident de prendre en otage un illustre personnage, afin d'éviter la benne à ordures et le recyclage.*



Initié à l'origine par la commune de St Christophe la Grotte, ce projet est financé par neuf communes de Cœur de Chartreuse (St Christophe la Grotte, St Christophe sur Guiers, Entre Deux Guiers, St Laurent du Pont, Miribel Les Echelles, St Pierre de Chartreuse, Les Echelles, La Bauche, St Pierre d'Entremont) avec le soutien du Parc Naturel Régional de la Chartreuse, ainsi que de l'AADEC qui met à disposition la salle Notre Dame pour les répétitions.

La troupe se compose d'une vingtaine d'enfants âgés de 8 à 18 ans, ils sont encadrés par des comédiens professionnels, Frédéric Lasne et Christophe Errouet, et s'initient dans la bonne humeur à cette pratique artistique. C'est ensuite une véritable tournée qui s'organise avec 10 dates réparties pendant les vacances de Noël ou celles de février. Chaque année la troupe est également invitée à jouer à St Jean de Maurienne au mois de juin dans le cadre du festival des P'tits Artistes.

**Nous vous attendons nombreux !**

*Votre enfant aimerait participer l'année prochaine ? N'hésitez pas à laisser vos coordonnées en mairie.*

— Les enfants de Chartreuse  
présentent —

# Le complot des jouets

Entrée  
gratuite  
Tout public

Mis en scène par  
Christophe Errouët & Frédéric Lasne

## En tournée dans les communes participantes :

- ♦ 20 décembre - St P. de Chartreuse - Salle St Michel
- ♦ 23 décembre - St Laurent du Pont - Maison des arts
- ♦ 25 décembre - St Christophe la Grotte - Salle Mont Beauvoir
- ♦ 27 décembre - Entre-deux-Guiers - Cinéma le Montcelet
- ♦ 28 décembre - Miribel-les-Echelles - Salle la Priola
- ♦ 4 janvier - Les Echelles - Salle des fêtes
- ♦ 6 janvier - St Christophe sur Guiers - Salle Le Peille
- ♦ 18 février - La Bauche - Salle de Maistre
- ♦ février - St Pierre d'Entremont - Salle Notre-Dame

**Salle des fêtes  
Mont Beauvoir  
Saint-Christophe-la-Grotte**

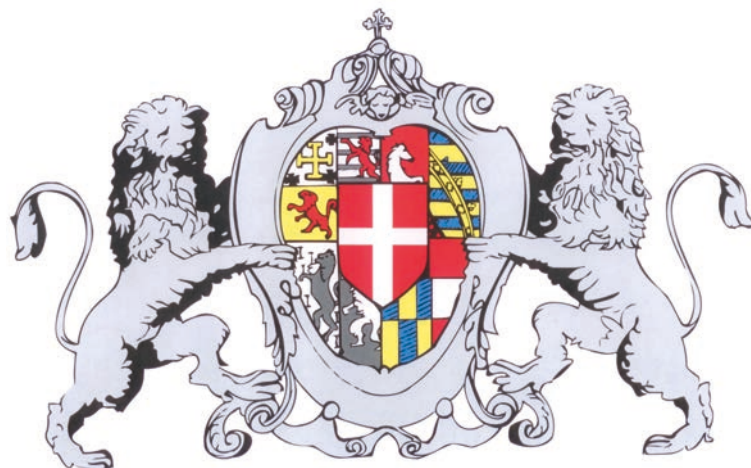
**25  
décembre  
17h00**

**Offert par la commune de  
Saint-Christophe-la-Grotte**





**WWW.SAINT-CHRISTOPHE-LA-GROTTE.COM**



**Mairie**

1395 route Pont Romain

73360 SAINT CHRISTOPHE LA GROTTE

Tél : 04 79 36 65 95

[mairie@saint-christophe-la-grotte.com](mailto:mairie@saint-christophe-la-grotte.com)

